

## Rapport aux actionnaires

## Troisième trimestre 2021

### La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2021

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 25 août 2021** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 839 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 602 M\$ au troisième trimestre de 2020. Le résultat dilué par action s'établit à 2,36 \$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2020. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation ainsi que par une réduction des dotations aux pertes de crédit au troisième trimestre de 2021 majoritairement due à l'amélioration des perspectives macroéconomiques par rapport au troisième trimestre de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts<sup>(1)</sup> atteint 1 038 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 894 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 16 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 se chiffre à 2 401 M\$ par rapport à 1 591 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le résultat dilué par action atteint 6,77 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, contre 4,34 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020. L'augmentation importante est due à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation attribuable, notamment, à une forte croissance des revenus ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques comparativement à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts<sup>(1)</sup> atteint 3 121 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, en hausse de 18 % par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Au troisième trimestre de 2021, l'excellente performance de la Banque depuis le début de l'exercice financier se poursuit. L'amélioration de l'environnement économique demeure favorable à la croissance de nos activités, comme le démontre la hausse soutenue de nos revenus », a mentionné M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Nous maintenons le cap sur nos objectifs stratégiques afin d'offrir un solide rendement à nos actionnaires, tout en maintenant des provisions pour pertes de crédit prudentes et un niveau de fonds propres élevé », a ajouté M. Vachon.

### Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat net	839	602	39	2 401	1 591	51
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	2,36 \$	1,66 \$	42	6,77 \$	4,34 \$	56
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup>	1 038	894	16	3 121	2 641	18
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	21,3 %	17,0 %		21,5 %	15,3 %	
Ratio de versement des dividendes	34,6 %	46,4 %		34,6 %	46,4 %	
				<b>Au 31 juillet 2021</b>	Au 31 octobre 2020	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				12,2 %	11,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 330 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 223 M\$ au troisième trimestre de 2020, une forte croissance essentiellement attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup> de 451 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 383 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 18 %.
- Revenu total de 937 M\$ au troisième trimestre de 2021, une hausse de 86 M\$ ou 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 10 % et du crédit aux entreprises de 14 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,11 % au troisième trimestre de 2021 se compare à 2,15 % au troisième trimestre de 2020.
- Les frais autres que d'intérêts de 486 M\$ augmentent de 4 % par rapport au troisième trimestre de 2020.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 77 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2020 à la suite de renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés et de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 51,9 % s'améliore comparativement à 55,0 % au trimestre correspondant de 2020.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 165 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 127 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 30 %.
- Revenu total de 547 M\$ au troisième trimestre de 2021, contre 451 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 96 M\$ ou 21 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 322 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 276 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 17 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 58,9 % s'améliore comparativement à 61,2 % au troisième trimestre de 2020.

## Marchés financiers

- Résultat net de 227 M\$ au troisième trimestre de 2021 contre 188 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 21 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable <sup>(1)</sup> de 299 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 296 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 1 %.
- Revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> de 520 M\$, une hausse de 17 M\$ ou 3 % provenant des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 221 M\$ au troisième trimestre de 2021, par rapport à 207 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais de soutien aux opérations.
- Des récupérations de pertes de crédit de 10 M\$ ont été enregistrées au troisième trimestre de 2021, par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 41 M\$ au trimestre correspondant de 2020, essentiellement en raison des perspectives macroéconomiques plus favorables.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable <sup>(1)</sup> de 42,5 % se compare à 41,2 % au troisième trimestre de 2020.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 161 M\$ au troisième trimestre de 2021 contre 87 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une forte croissance de 85 % provenant de l'augmentation du revenu total et de la diminution des dotations aux pertes de crédit de la filiale Credigy.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup> de 169 M\$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 131 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 29 %.
- Revenu total de 248 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 18 % par rapport au troisième trimestre de 2020, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 79 M\$ au troisième trimestre de 2021 sont stables par rapport au trimestre correspondant de 2020.
- Récupérations de pertes de crédit de 35 M\$ au troisième trimestre de 2021, dont 45 M\$ provenant de la filiale Credigy, attribuables à l'amélioration des facteurs macroéconomiques aux États-Unis, ainsi qu'à la réévaluation de certains portefeuilles de prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 31,9 % s'améliore de 5,7 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de 2020.

## Autres

- Perte nette de 44 M\$ au troisième trimestre de 2021, contre une perte nette de 23 M\$ au trimestre correspondant de 2020. La croissance des frais autres que d'intérêts attribuable à la rémunération variable a été en partie compensée par la hausse du revenu total.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 12,2 % au 31 juillet 2021, en hausse par rapport à 11,8 % au 31 octobre 2020.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,4 % au 31 juillet 2021, inchangé par rapport au 31 octobre 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

# Rapport de gestion

Daté du 24 août 2021

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2020. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

<b>Pandémie de COVID-19</b>	<b>4</b>	Titrisation et arrangements hors bilan	18
<b>Survol et perspectives économiques</b>	<b>5</b>	Impôts sur le résultat	18
<b>Mode de présentation de l'information</b>	<b>6</b>	Passifs éventuels	19
<b>Faits saillants</b>	<b>7</b>	<b>Gestion du capital</b>	<b>20</b>
<b>Analyse financière</b>	<b>8</b>	<b>Gestion des risques</b>	<b>26</b>
Résultats consolidés	8	<b>Divulgaration d'information sur les risques</b>	<b>41</b>
Résultats sectoriels	11	<b>Méthodes comptables et communication de l'information financière</b>	<b>42</b>
Bilan consolidé	16	Méthodes comptables et principales estimations comptables	42
Acquisition	17	Modifications de méthodes comptables	42
Événements postérieurs à la date du bilan consolidé	17	Modifications futures de méthodes comptables	44
Exposition à certaines activités	18	Communication de l'information financière	44
Transactions avec des parties liées	18	<b>Données financières trimestrielles</b>	<b>45</b>

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2021 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à » et « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2021, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financière ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 68 du Rapport annuel 2020 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses résultats d'exploitation, sa réputation, sa situation financière et sa liquidité ainsi que sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020 de la Banque et dans le présent Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2021, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

## Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, ce qui a exigé des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Au cours de l'été 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée d'une deuxième vague de COVID-19 au début de l'automne 2020 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Au Canada, la vaccination a débuté au cours de l'hiver 2021 et s'est accélérée au printemps, ce qui a permis un déconfinement au début de l'été 2021. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée le plus rapidement possible. Cependant, l'incertitude demeure quant à l'efficacité à long terme des vaccins, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 qui semblent plus contagieux. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur, et ce, afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude qui persiste.

Outre ses incidences sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, la pandémie de COVID-19 a eu, et pourrait continuer d'avoir, des répercussions sur la Banque, sur la façon dont elle mène ses activités, de même que sur ses clients. La Banque continue de surveiller de près les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 et ses variants, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020, aux pages 16 à 21 et à la section « Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent Rapport de gestion pour la gestion du capital ainsi que les risques de crédit, de liquidité et de financement.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque ont pris fin en 2020, mais certaines nouvelles mesures ont été offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements et la Banque continue d'y participer. Ces nouvelles mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de continuer de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent.

## Survivance et perspectives économiques

### Économie mondiale

Après avoir fait d'importants progrès dans la lutte contre la COVID-19, la planète doit maintenant faire face à un nouvel ennemi : le variant Delta. Est-ce que celui-ci met en péril la reprise de l'économie mondiale? La réponse varie en fonction du niveau d'immunité atteint dans chaque région. Dans les économies avancées, où les campagnes de vaccination progressent à grands pas, le variant Delta pourrait certes entraîner une hausse des nouveaux cas, sans toutefois induire une pression excessive sur les systèmes de santé. Sachant que le but premier des confinements dans les pays avancés a toujours été de limiter les débordements dans les hôpitaux et de réduire le nombre de décès – et non pas d'empêcher toute forme de propagation –, la situation actuelle demeure compatible avec une réouverture graduelle de l'économie. Dans les économies émergentes, les perspectives sont moins reluisantes. Le retard de la vaccination dans ces régions augmente le risque qu'un ou plusieurs pays subissent le même sort que l'Inde plus tôt cette année. Bien que les confinements généraux soient plutôt rares dans les pays émergents, le virus pourrait tout de même jouer les trouble-fête en forçant des confinements localisés. Cela représente une menace à la chaîne d'approvisionnement qui n'a toujours pas retrouvé sa fluidité pré-pandémique. Par ailleurs, les pays les plus tributaires du tourisme pourraient connaître des difficultés au niveau économique encore un certain temps. Au moment d'écrire ces lignes et en supposant que la pandémie demeure sous contrôle, nous anticipons une croissance de l'économie mondiale de 6,0 % <sup>(1)</sup> en 2021 et 4,5 % <sup>(1)</sup> en 2022.

La relance économique se poursuit aux États-Unis. L'économie américaine a connu au cours des deux premiers trimestres de 2021 des croissances supérieures à 6,0 %. Comme ce fut le cas au cours de cette période, les dépenses des ménages devraient être le principal moteur de l'expansion. L'investissement des entreprises devrait lui aussi contribuer à la croissance. L'investissement résidentiel, de son côté, pourrait marquer une pause après plusieurs mois de croissance effrénée. Bien que nous estimions que le marché du travail est en meilleure posture que certains chiffres ne le laissent croire, il faudra encore du temps avant que les effets positifs de la réouverture ne se fassent pleinement sentir dans les données. Cela permettra à la Réserve fédérale américaine de maintenir une politique monétaire extrêmement accommodante au cours des prochains mois. La Maison-Blanche semble également déterminée à favoriser une reprise vigoureuse comme en témoigne l'adoption par le Sénat du plan d'infrastructure de plus de 1 000 milliards de dollars au début du mois d'août. Dans ce contexte, nous continuons de prévoir une augmentation du PIB réel de 6,9 % <sup>(1)</sup> cette année, suivie d'une expansion de 4,3 % <sup>(1)</sup> l'an prochain.

### Économie du Canada

La réponse des Canadiens à la campagne de vaccination contre la COVID-19 a été très positive et la proportion de la population vaccinée est l'une des plus élevées dans le monde. Avec l'allègement des règles sanitaires, le nombre de cas a repris une tendance à la hausse, mais les hospitalisations demeurent faibles. Après un ralentissement de la croissance au deuxième trimestre de 2021 en raison des mesures sanitaires et des problèmes de production dans le secteur automobile dus aux pénuries de puces informatiques, nous continuons de prévoir des croissances impressionnantes au deuxième semestre de 2021 avec la reprise des services à forte proximité physique. Notre prévision de croissance du PIB réel est à 6,0 % <sup>(1)</sup> pour 2021 et 4,0 % <sup>(1)</sup> en 2022. En termes nominaux, notre prévision de croissance se situe à 12,6 %, du jamais vu en quarante ans. Les prix des produits forestiers ont connu un repli important depuis mai, mais l'envolée des prix du gaz naturel a fait en sorte que l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada a atteint en juillet son plus haut niveau en 13 ans. Dans un tel contexte, la solide poussée des emplois en juin et juillet (+325 000) est appelée à se poursuivre dans les prochains mois alors que les intentions d'embauche ainsi que les pénuries de main d'œuvre suggèrent une forte demande des employeurs.

### Économie du Québec

Grâce à des mesures sanitaires musclées, le Québec a bien fait sur une base relative durant la troisième vague de la pandémie au pays. Mais cette réalisation ne s'est pas faite sans heurt. Aucun progrès n'a été réalisé au chapitre de l'emploi total entre septembre 2020 et mai 2021. Il était toutefois rassurant de constater que la stagnation était attribuable uniquement à la faiblesse des secteurs directement touchés par les mesures (commerce, services d'hébergement et de restauration, information/loisir et autres services). Au cours des deux derniers mois, la levée des restrictions a stimulé les emplois qui ont bondi (+80 000) et ne sont plus qu'à 1,2 % en dessous du sommet qui prévalait avant la pandémie (1,3 % au Canada). Les cas de COVID-19 sont en hausse, mais les hospitalisations demeurent toujours faibles et concernent surtout les individus qui ne sont pas pleinement vaccinés. Un tel contexte, s'il persiste, est favorable à ce que le rebond des emplois se poursuive. La résilience des emplois à temps plein, notamment dans les secteurs bien rémunérés, ainsi que les taux d'intérêt bas expliquent le dynamisme du marché immobilier durant la pandémie. Les ventes de maison ont ralenti récemment mais elles demeurent à des niveaux élevés sur une base historique. Dans la grande région de Montréal, les prix des logements sont en hausse de plus de 21 % depuis un an, soit un rythme jamais observé en trois décennies. Nous demeurons optimistes pour la poursuite de la relance étant donné la grande diversification de l'économie, la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement du Québec et la situation financière des ménages qui est meilleure qu'ailleurs au pays. Après une contraction de 5,3 % en 2020, l'économie québécoise est appelée à rebondir de 6,5 % <sup>(1)</sup> en 2021 et de 4,1 % <sup>(1)</sup> en 2022.

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

## Mode de présentation de l'information

### Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs qu'elle utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. La Banque utilise également le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires qui est une mesure de performance financière calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Enfin, le ratio d'efficacité est également utilisé pour évaluer les résultats consolidés et les résultats sectoriels de la Banque. Le ratio d'efficacité se calcule en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total.

L'exercice financier 2020 a été marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui avait entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 8 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 11 à 15 du présent Rapport de gestion) afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

### Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Particuliers et Entreprises	330	223	48	913	521	75
Gestion de patrimoine	165	127	30	490	401	22
Marchés financiers	227	188	21	715	530	35
Financement spécialisé aux États-Unis et International	161	87	85	426	246	73
Autres	(44)	(23)		(143)	(97)	
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers</b>	<b>839</b>	<b>602</b>	<b>39</b>	<b>2 401</b>	<b>1 601</b>	<b>50</b>
Charge relative à Maple <sup>(2)</sup>	–	–		–	(10)	
<b>Résultat net</b>	<b>839</b>	<b>602</b>	<b>39</b>	<b>2 401</b>	<b>1 591</b>	<b>51</b>
<b>Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers</b>	<b>2,36 \$</b>	<b>1,66 \$</b>	<b>42</b>	<b>6,77 \$</b>	<b>4,37 \$</b>	<b>55</b>
Charge relative à Maple <sup>(2)</sup>	–	–		–	(0,03)	
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>2,36 \$</b>	<b>1,66 \$</b>	<b>42</b>	<b>6,77 \$</b>	<b>4,34 \$</b>	<b>56</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>						
Incluant les éléments particuliers	21,3 %	17,0 %		21,5 %	15,3 %	
Excluant les éléments particuliers	21,3 %	17,0 %		21,5 %	15,4 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque avait enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) à la suite de l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passifs éventuels » à la page 111 du Rapport annuel 2020.

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	2 254	1 968	15	6 716	5 927	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup>	1 038	894	16	3 121	2 641	18
Résultat net	839	602	39	2 401	1 591	51
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	839	589	42	2 401	1 551	55
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	21,3 %	17,0 %		21,5 %	15,3 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	2,39 \$	1,67 \$	43	6,84 \$	4,37 \$	57
dilué	2,36	1,66	42	6,77	4,34	56
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu total en équivalent imposable	2 301	2 021	14	6 864	6 143	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 085	947	15	3 269	2 870	14
Résultat net excluant les éléments particuliers	839	602	39	2 401	1 601	50
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	21,3 %	17,0 %		21,5 %	15,4 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	52,8 %	53,1 %		52,4 %	53,3 %	
<b>Résultat par action excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
de base	2,39 \$	1,67 \$	43	6,84 \$	4,40 \$	55
dilué	2,36	1,66	42	6,77	4,37	55
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,71 \$		2,13 \$	2,13 \$	
Valeur comptable	46,00	38,91		46,00	38,91	
Cours de l'action						
haut	96,97	65,54		96,97	74,79	
bas	89,47	51,38		65,54	38,73	
clôture	95,49	63,24		95,49	63,24	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	337 587	335 666		337 587	335 666	
Capitalisation boursière	32 236	21 228		32 236	21 228	
				Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020	Variation %
<b>Bilan et hors bilan</b>						
Actif total				354 040	331 625	7
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions				178 946	164 740	9
Dépôts				236 544	215 878	10
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				15 529	13 430	16
Actifs sous administration et sous gestion				742 905	596 656	25
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(2)</sup></b>						
Ratios des fonds propres						
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)				12,2 %	11,8 %	
catégorie 1 <sup>(3)</sup>				14,8 %	14,9 %	
total <sup>(3)</sup>				15,8 %	16,0 %	
Ratio de levier				4,4 %	4,4 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)				154 %	161 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)				123 %		
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés <sup>(4)</sup></b>						
Ratios des fonds propres						
CET1				12,1 %	11,5 %	
catégorie 1 <sup>(3)</sup>				14,6 %	14,6 %	
total <sup>(3)</sup>				15,8 %	16,0 %	
Ratio de levier				4,4 %	4,3 %	
<b>Autres renseignements</b>						
Nombre d'employés – mondial				26 428	26 517	–
Nombre de succursales au Canada				389	403	(3)
Nombre de guichets automatiques au Canada				929	940	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à la page 60 du Rapport annuel 2020, et en tenant compte des mesures transitoires accordées par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les ratios au 31 juillet 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 36 du 15 août 2021.

(4) Les ratios ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à la page 60 du Rapport annuel 2020, et en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

# Analyse financière

## Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	1 230	1 096	12	3 593	3 131	15
Revenus autres que d'intérêts	1 024	872	17	3 123	2 796	12
Revenu total	2 254	1 968	15	6 716	5 927	13
Frais autres que d'intérêts	1 216	1 074	13	3 595	3 286	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup>	1 038	894	16	3 121	2 641	18
Dotations aux pertes de crédit	(43)	143	(130)	43	736	(94)
Résultat avant charge d'impôts	1 081	751	44	3 078	1 905	62
Charge d'impôts	242	149	62	677	314	116
Résultat net	839	602	39	2 401	1 591	51
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,36	1,66	42	6,77	4,34	56
<b>Équivalent imposable <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	46	49		142	162	
Revenus autres que d'intérêts	1	4		6	54	
Charge d'impôts	47	53		148	216	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-		-	-	
<b>Éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Charge relative à Maple	-	-		-	(13)	
Éléments particuliers avant impôts	-	-		-	(13)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	-	-		-	(3)	
Éléments particuliers après impôts	-	-		-	(10)	
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	1 276	1 145	11	3 735	3 293	13
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	1 025	876	17	3 129	2 850	10
Revenu total en équivalent imposable	2 301	2 021	14	6 864	6 143	12
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 216	1 074	13	3 595	3 273	10
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 085	947	15	3 269	2 870	14
Dotations aux pertes de crédit	(43)	143	(130)	43	736	(94)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 128	804	40	3 226	2 134	51
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	289	202	43	825	533	55
Résultat net excluant les éléments particuliers	839	602	39	2 401	1 601	50
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers <i>(en dollars)</i>	2,36	1,66	42	6,77	4,37	55
Actif moyen	363 746	319 968	14	360 934	311 412	16
Prêts et acceptations moyens	174 252	160 457	9	169 522	158 329	7
Dépôts moyens	237 162	207 450	14	232 867	203 831	14
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	52,8 %	53,1 %		52,4 %	53,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Résultats financiers

Pour le troisième trimestre de 2021, la Banque affiche un résultat net de 839 M\$ comparativement à 602 M\$ au troisième trimestre de 2020. Le résultat dilué par action s'établit à 2,36 \$ au troisième trimestre de 2021 par rapport à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2020. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation ainsi que par une réduction des dotations aux pertes de crédit au troisième trimestre de 2021 due à l'amélioration des perspectives macroéconomiques par rapport au troisième trimestre de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup> atteint 1 038 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 894 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 16 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 se chiffre à 2 401 M\$ par rapport à 1 591 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le résultat dilué par action atteint 6,77 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, contre 4,34 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020. L'augmentation importante est due à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation attribuable, notamment, à une forte croissance des revenus ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques comparativement à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> atteint 3 269 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, en hausse de 14 % par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> s'établit à 6,77 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, par rapport à 4,37 \$ pour la période correspondante de 2020. L'élément particulier enregistré au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> s'établit à 21,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, alors qu'il atteignait 15,4 % pour la période correspondante de 2020.

## Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 254 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 286 M\$ ou 15 % comparativement au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 10 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par un recul de la marge nette d'intérêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des activités de change et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 21 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion ainsi que par la croissance du nombre de transactions. Le revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> enregistré dans le secteur des Marchés financiers au troisième trimestre de 2021 augmente de 3 % par rapport à la même période en 2020 en raison de la hausse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement compensée en partie par la baisse des revenus des marchés mondiaux. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 18 %, grâce à la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et à l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Le revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> s'établit à 2 301 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 14 % comparativement à 2 021 M\$ au troisième trimestre de 2020.

Le revenu total s'élève à 6 716 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, contre 5 927 M\$ pour la même période en 2020, une hausse de 789 M\$ ou 13 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 165 M\$ ou 6 %, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que des revenus de crédit, des revenus tirés des instruments financiers dérivés, des revenus d'assurances et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 15 % s'explique par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus. Le revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> du secteur des Marchés financiers est en hausse de 105 M\$ ou 7 % par rapport à la période correspondante de 2020, une hausse attribuable à la croissance des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement atténuée en partie par la diminution des revenus des marchés mondiaux. Enfin, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 29 % par rapport à la période correspondante de 2020. La croissance des revenus de la filiale ABA Bank provient d'une augmentation des volumes de prêts et de dépôts, alors que la hausse des revenus de la filiale Credigy s'explique notamment par un gain réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts, ainsi que par des réévaluations de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts. Le revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> s'établit à 6 864 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 comparativement à 6 143 M\$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 12 %.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

### Frais autres que d'intérêts

Au troisième trimestre de 2021, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 216 M\$, en hausse de 13 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par une augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi que par des investissements technologiques plus élevés en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Ces augmentations ont été en partie compensées par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19, plus élevés au troisième trimestre de 2020.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 3 595 M\$, une hausse de 9 % par rapport à la période correspondante de 2020 qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, attribuable à l'augmentation de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. La hausse des frais autres que d'intérêts est également due aux frais de technologie attribuables aux investissements importants en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la baisse de certains frais variables, notamment les frais de déplacement et de développement des affaires en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements ainsi que par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque en lien avec la pandémie de COVID-19. De plus, les autres frais des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 comprenaient une charge relative à Maple de 13 M\$. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers<sup>(1)</sup> enregistrés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021 se chiffrent à 3 595 M\$ comparativement à 3 273 M\$ pour la période correspondante de 2020, en hausse de 10 %.

### Dotations aux pertes de crédit

Pour le troisième trimestre de 2021, la Banque a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 43 M\$ par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 143 M\$ au trimestre correspondant de 2020, ce qui s'explique en partie par des renversements de dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de l'amélioration des perspectives macroéconomiques au cours du troisième trimestre de 2021. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit), des Services aux entreprises ainsi que du secteur des Marchés financiers sont en baisse pour le troisième trimestre de 2021. Finalement, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de la filiale Credigy sont également en baisse comparativement au trimestre correspondant de 2020, notamment sur les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) à la suite de la réévaluation de certains portefeuilles.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 43 M\$ comparativement à 736 M\$ pour la période correspondante de 2020. La diminution de 693 M\$ est attribuable à une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés qui découle de l'amélioration des perspectives macroéconomiques au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2021 comparativement à une détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 au cours de la même période de 2020. De plus, cette diminution s'explique par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) qui sont inférieures aux niveaux observés avant la pandémie, notamment en raison d'une diminution des cas d'insolvabilité, de la réduction des dépenses des clients dans le contexte de la pandémie et des différentes mesures d'aide mises en place par les gouvernements. Les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises et de la filiale Credigy sont également en baisse pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 comparativement à la période correspondante de 2020. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit de la filiale ABA Bank sont en hausse comparativement à la période correspondante de 2020.

### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2021 totalise 242 M\$ comparativement à 149 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. Le taux effectif d'imposition du troisième trimestre de 2021 s'établit à 22 % par rapport à 20 % au trimestre correspondant de 2020. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par un niveau et une proportion plus élevée des revenus de dividendes exonérés d'impôts au cours du troisième trimestre de 2020.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le taux effectif d'imposition se chiffre à 22 %, par rapport à 16 % pour la période correspondante de 2020. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par la même raison que celle mentionnée pour le trimestre, ainsi que par la baisse du taux d'imposition de la filiale ABA Bank au cours de la période correspondante de 2020, en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020 <sup>(1)</sup>	Variation %	2021	2020 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	656	600	9	1 922	1 818	6
Revenus autres que d'intérêts	281	251	12	819	758	8
Revenu total	937	851	10	2 741	2 576	6
Frais autres que d'intérêts	486	468	4	1 455	1 416	3
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(2)</sup>	451	383	18	1 286	1 160	11
Dotations aux pertes de crédit	2	79	(97)	44	450	(90)
Résultat avant charge d'impôts	449	304	48	1 242	710	75
Charge d'impôts	119	81	47	329	189	74
<b>Résultat net</b>	<b>330</b>	<b>223</b>	<b>48</b>	<b>913</b>	<b>521</b>	<b>75</b>
Marge nette d'intérêts <sup>(3)</sup>	2,11 %	2,15 %		2,15 %	2,19 %	
Actif moyen portant intérêts	123 352	111 014	11	119 687	110 728	8
Actif moyen	129 689	116 846	11	125 485	116 611	8
Prêts et acceptations moyens	128 996	116 372	11	124 895	116 114	8
Prêts dépréciés nets <sup>(4)</sup>	238	384	(38)	238	384	(38)
Prêts dépréciés nets <sup>(4)</sup> en % des prêts et acceptations moyens	0,2 %	0,3 %		0,2 %	0,3 %	
Dépôts moyens	78 052	68 970	13	75 841	65 757	15
Ratio d'efficience <sup>(2)</sup>	51,9 %	55,0 %		53,1 %	55,0 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(4) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 330 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 223 M\$ au troisième trimestre de 2020, une hausse qui s'explique par la croissance du revenu total ainsi que par des dotations aux pertes de crédit moins élevées résultant de perspectives macroéconomiques plus favorables et d'une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts<sup>(1)</sup> est en hausse de 18 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse de 9 % du revenu net d'intérêts au troisième trimestre de 2021 provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises ayant plus que compensé l'incidence du recul des taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,11 % comparativement à 2,15 % au troisième trimestre de 2020. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 30 M\$ ou 12 % par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. L'augmentation provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts (atténuée par la réduction de la marge nette d'intérêts), des revenus sur cartes de crédit, ainsi que des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 58 M\$, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que des revenus tirés des activités de change et des instruments financiers dérivés.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 486 M\$ au troisième trimestre de 2021, sont en hausse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par les frais de soutien aux opérations et la charge d'amortissement liés aux activités du secteur, ainsi que par la rémunération et les avantages du personnel. Le ratio d'efficience<sup>(1)</sup>, à 51,9 % pour le troisième trimestre de 2021, s'améliore de 3,1 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Les dotations aux pertes de crédit du secteur s'établissent à 2 M\$ au troisième trimestre de 2021, inférieures de 77 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. Cette diminution est attribuable à des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés résultant de perspectives macroéconomiques plus favorables au troisième trimestre de 2021, alors que des dotations aux pertes de crédit plus élevées avaient été enregistrées au troisième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises ainsi que sur les créances dépréciées sur cartes de crédit sont inférieures aux niveaux observés avant la pandémie, notamment en raison d'une diminution des cas d'insolvabilité et des différentes mesures d'aide mises en place par les gouvernements.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 913 M\$, en hausse par rapport à 521 M\$ pour la période correspondante de 2020. La hausse s'explique essentiellement par la croissance de 165 M\$ du revenu total du secteur et par les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les dotations aux pertes de crédit enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts<sup>(1)</sup> du secteur pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 augmente de 126 M\$ ou 11 %.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par l'incidence du recul des taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêts, des revenus tirés des activités d'assurances ainsi que des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. De plus, le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 11 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que des revenus de crédit, notamment les revenus tirés d'acceptations bancaires, des revenus de change et des revenus tirés des instruments financiers.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 455 M\$, une augmentation de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020 principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel ainsi qu'à l'augmentation des frais de soutien aux opérations et de la charge d'amortissement. Ces hausses ont été en partie atténuées par la baisse de certains frais variables, notamment les frais liés au développement des affaires, en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements. Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> se chiffre à 53,1 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, une amélioration de 1,9 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2020. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises se chiffrent à 44 M\$, une diminution de 406 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020 en raison de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts et créances sur cartes de crédit tant dépréciés que non dépréciés.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020 <sup>(1)</sup>	Variation %	2021	2020 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	112	106	6	333	335	(1)
Revenus tirés des services tarifés	339	266	27	959	806	19
Revenus tirés des transactions et autres revenus	96	79	22	315	251	25
Revenu total	547	451	21	1 607	1 392	15
Frais autres que d'intérêts	322	276	17	940	841	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(2)</sup>	225	175	29	667	551	21
Dotations aux pertes de crédit	–	2	(100)	–	6	(100)
Résultat avant charge d'impôts	225	173	30	667	545	22
Charge d'impôts	60	46	30	177	144	23
<b>Résultat net</b>	<b>165</b>	<b>127</b>	<b>30</b>	<b>490</b>	<b>401</b>	<b>22</b>
Actif moyen	7 367	5 718	29	6 960	5 881	18
Prêts et acceptations moyens	6 230	4 655	34	5 811	4 738	23
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	7	8	(13)	7	8	(13)
Dépôts moyens	33 246	35 275	(6)	34 026	34 057	–
Actifs sous administration et sous gestion	742 905	587 083	27	742 905	587 083	27
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	58,9 %	61,2 %		58,5 %	60,4 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 165 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 127 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 30 %. Le revenu total du secteur de 547 M\$ est en hausse de 96 M\$ ou 21 % comparativement à 451 M\$ au troisième trimestre de 2020. L'augmentation s'explique par la hausse de 27 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés au cours du troisième trimestre de 2021, ainsi que par les revenus tirés des transactions et autres revenus qui augmentent de 22 % en raison d'un volume de transactions plus élevé au troisième trimestre de 2021. De plus, le revenu net d'intérêts du secteur est en hausse de 6 % en raison de la croissance des volumes de prêts.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 et se chiffrent à 322 M\$ au troisième trimestre de 2021. L'augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur, ainsi qu'à la hausse des honoraires de gestion externes. Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>, à 58,9 % pour le troisième trimestre de 2021, s'améliore de 2,3 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables au troisième trimestre de 2021 comparativement à 2 M\$ au trimestre correspondant de 2020.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 490 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 comparativement à 401 M\$ pour la période correspondante de 2020, en hausse de 22 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 607 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, par rapport à 1 392 M\$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 15 %. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés s'explique par la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion à la suite de la progression des marchés et d'entrées nettes dans les diverses solutions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en hausse de 25 % par rapport à 2020 en raison de l'augmentation du volume des transactions due à la progression des marchés boursiers au cours de cette période. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts est en baisse en raison d'un recul de la marge sur les dépôts, partiellement compensé par la croissance des volumes de prêts. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 940 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 par rapport à 841 M\$ pour la période correspondante de 2020, une augmentation due à la hausse de la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>, à 58,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, s'améliore comparativement à 60,4 % pour la période correspondante de 2020. Les dotations aux pertes de crédit sont négligeables pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, alors que des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés de 6 M\$ avaient été enregistrées au cours de la période correspondante de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020 <sup>(2)</sup>	Variation %	2021	2020 <sup>(2)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	171	157	9	510	558	(9)
Titres à revenus fixes	84	126	(33)	299	316	(5)
Produits de base et devises	24	19	26	94	113	(17)
	279	302	(8)	903	987	(9)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	241	201	20	761	572	33
Revenu total en équivalent imposable	520	503	3	1 664	1 559	7
Frais autres que d'intérêts	221	207	7	674	627	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	299	296	1	990	932	6
Dotations aux pertes de crédit	(10)	41	(124)	17	212	(92)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	309	255	21	973	720	35
Charge d'impôts en équivalent imposable	82	67	22	258	190	36
<b>Résultat net</b>	<b>227</b>	<b>188</b>	<b>21</b>	<b>715</b>	<b>530</b>	<b>35</b>
Actif moyen	151 253	121 544	24	149 844	121 215	24
Prêts et acceptations moyens (grandes entreprises seulement)	18 334	20 093	(9)	18 411	18 847	(2)
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	33	35	(6)	33	35	(6)
Dépôts moyens	44 528	35 465	26	42 323	35 546	19
Ratio d'efficacité en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	42,5 %	41,2 %		40,5 %	40,2 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 227 M\$ au troisième trimestre de 2021 comparativement à 188 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 21 % qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit moins élevées que celles enregistrées au cours du troisième trimestre de 2020. Le revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> se chiffre à 520 M\$, contre 503 M\$ au troisième trimestre de 2020, une hausse de 17 M\$ ou 3 %. Les revenus des marchés mondiaux diminuent de 8 %, compte tenu de la baisse des revenus sur les titres à revenus fixes de 33 % contrebalancée en partie par une hausse des revenus sur les titres de participation ainsi que des revenus sur les contrats sur produits de base et devises, de 9 % et 26 % respectivement. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 20 % par rapport au troisième trimestre de 2020 en raison de l'augmentation des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2021 s'établissent à 221 M\$, en hausse de 7 % par rapport au troisième trimestre de 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, des frais de technologie et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable<sup>(1)</sup> s'élève à 42,5 % pour le troisième trimestre de 2021 et se compare à 41,2 % au trimestre correspondant de 2020. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021, le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 10 M\$ comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 41 M\$ au trimestre correspondant de 2020. Cette baisse s'explique par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au cours du troisième trimestre de 2021, découlant des perspectives macroéconomiques plus favorables. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en baisse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le résultat net du secteur se chiffre à 715 M\$, soit une hausse de 35 % par rapport à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable<sup>(1)</sup>, de 990 M\$, est en croissance de 58 M\$ ou 6 % par rapport à la période correspondante de 2020. Le revenu total en équivalent imposable<sup>(1)</sup> s'établit à 1 664 M\$ contre 1 559 M\$, une hausse de 105 M\$ ou 7 % par rapport à la période correspondante de 2020. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 9 %, compte tenu de la diminution de tous les types de revenus. Par ailleurs, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 33 % par rapport à la période correspondante de 2020, principalement en raison de la hausse des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 sont en hausse de 7 % par rapport à la période correspondante de 2020, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable résultant de la croissance des revenus ainsi que par la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable<sup>(1)</sup> s'élève à 40,5 % pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, comparativement à 40,2 % pour la même période en 2020. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 17 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, comparativement à 212 M\$ pour la période correspondante de 2020, une baisse qui s'explique par une amélioration des facteurs macroéconomiques pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 comparativement au contexte économique défavorable lié à la COVID-19 pour la période correspondante de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Revenu total</b>						
Credigy	116	104	12	386	284	36
ABA Bank	131	105	25	371	299	24
International	1	1		2	5	
	248	210	18	759	588	29
<b>Frais autres que d'intérêts</b>						
Credigy	36	36	–	109	106	3
ABA Bank	42	42	–	128	130	(2)
International	1	1		2	3	
	79	79	–	239	239	–
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts <sup>(1)</sup>	169	131	29	520	349	49
<b>Dotations aux pertes de crédit</b>						
Credigy	(45)	16		(41)	47	
ABA Bank	10	5	100	23	16	44
	(35)	21		(18)	63	
Résultat avant charge d'impôts	204	110	85	538	286	88
<b>Charge d'impôts</b>						
Credigy	26	11		71	28	
ABA Bank	17	12		41	12	
	43	23		112	40	
<b>Résultat net</b>						
Credigy	99	41	141	247	103	140
ABA Bank	62	46	35	179	141	27
International	–	–		–	2	
	161	87	85	426	246	73
Participations ne donnant pas le contrôle	–	10		–	23	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	161	77	109	426	223	91
Actif moyen	16 011	14 872	8	15 816	14 022	13
Prêts et créances moyens	12 539	11 931	5	12 247	11 177	10
Prêts dépréciés nets – Phase 3 <sup>(2)</sup>	34	26	31	34	26	31
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	534	949	(44)	534	949	(44)
Dépôts moyens	6 773	5 040	34	6 480	4 742	37
Ratio d'efficacité <sup>(1)</sup>	31,9 %	37,6 %		31,5 %	40,6 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 161 M\$ au troisième trimestre de 2021, par rapport à 87 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 85 % attribuable à la croissance du revenu total ainsi qu'à la diminution des dotations aux pertes de crédit. Le revenu total du secteur de 248 M\$ est en hausse de 38 M\$ ou 18 % comparativement à 210 M\$ au troisième trimestre de 2020. La croissance des revenus s'explique par une hausse des revenus de la filiale Credigy de 12 M\$ et de la filiale ABA Bank de 26 M\$. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le secteur affiche un résultat net de 426 M\$, par rapport à 246 M\$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 73 %.

### Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 99 M\$ pour le troisième trimestre de 2021 est en hausse de 58 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total se chiffre à 116 M\$, en hausse comparativement à 104 M\$ au troisième trimestre de 2020 en raison de la croissance des volumes de prêts et de la performance élevée de certains portefeuilles de prêts, atténuées par la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts sont stables et s'élèvent à 36 M\$ pour le troisième trimestre de 2021. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 61 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020 résultant en partie de perspectives macroéconomiques plus favorables et de la réévaluation de portefeuilles de prêts DAC.

Le résultat net de la filiale Credigy de 247 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 est en hausse de 144 M\$ par rapport aux neuf mois correspondants de 2020. Le revenu total se chiffre à 386 M\$, en hausse comparativement à 284 M\$ pour la période correspondante de 2020, notamment en raison d'un gain de 26 M\$ réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts, de l'impact favorable de la réévaluation à la juste valeur de certains portefeuilles de prêts et de la bonne performance de certains portefeuilles de prêts. Les frais autres que d'intérêts pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 sont en hausse de 3 M\$ alors que l'augmentation de la rémunération variable a été compensée par une diminution des frais de service. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 88 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 par rapport à la période correspondante de 2020. La baisse des dotations aux pertes de crédit s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 afférente aux présents états financiers consolidés.

### ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 62 M\$ pour le troisième trimestre de 2021 est en hausse de 16 M\$ ou 35 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 25 % due à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts a été atténuée par le recul des taux d'intérêt et la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2021 de la filiale s'établissent à 42 M\$, stables par rapport au troisième trimestre de 2020. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 10 M\$ pour le troisième trimestre de 2021 se comparent à 5 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse qui provient majoritairement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 179 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 est en hausse de 27 % par rapport aux neuf mois correspondants de 2020. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, explique la hausse du revenu total de 24 %. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2020. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 23 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, une hausse de 7 M\$ par rapport à la même période de 2020 qui provient principalement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

Le taux effectif d'imposition est en hausse pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 principalement en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien et enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

### Autres

(en équivalent imposable) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020 <sup>(2)</sup>	2021	2020 <sup>(2)</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b>				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(51)	(51)	(131)	(122)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	100	57	224	150
Revenu total en équivalent imposable	49	6	93	28
Frais autres que d'intérêts	108	44	287	163
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable <sup>(1)</sup>	(59)	(38)	(194)	(135)
Dotations aux pertes de crédit	–	–	–	5
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(59)	(38)	(194)	(140)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(15)	(15)	(51)	(33)
<b>Perte nette</b>	<b>(44)</b>	<b>(23)</b>	<b>(143)</b>	<b>(107)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	–	3	–	17
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(44)	(26)	(143)	(124)
Éléments particuliers après impôts <sup>(1)</sup>	–	–	–	(10)
<b>Perte nette excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>	<b>(44)</b>	<b>(23)</b>	<b>(143)</b>	<b>(97)</b>
Actif moyen	59 426	60 988	62 829	53 683

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 44 M\$ au troisième trimestre de 2021, comparativement à une perte nette de 23 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. Le revenu total en équivalent imposable <sup>(1)</sup> de 49 M\$ est en hausse de 43 M\$, essentiellement en raison de gains sur placements. Par ailleurs, la hausse des frais autres que d'intérêts provient de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus et de l'augmentation des investissements technologiques. Ces éléments ont été en partie compensés par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances liées à la pandémie de COVID-19, plus élevés au troisième trimestre de 2020.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la perte nette s'élève à 143 M\$, comparativement à une perte nette de 107 M\$ pour la période correspondante de 2020. La variation de la perte nette s'explique principalement par l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus et les investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires. Ces augmentations ont été atténuées par une diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de la pandémie, plus élevés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, ainsi que par la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021. Par ailleurs, la hausse du revenu total s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. De plus, des dotations aux pertes de crédit de 5 M\$ ont été enregistrées au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020 en raison de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19. L'élément particulier enregistré au premier trimestre de 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$. La perte nette excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 143 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 se compare à 97 M\$ pour la période correspondante de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

## Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020	Variation %
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 086	29 142	27
Valeurs mobilières	105 278	102 131	3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	8 791	14 512	(39)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	178 946	164 740	9
Autres	23 939	21 100	13
	<b>354 040</b>	<b>331 625</b>	<b>7</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	236 544	215 878	10
Autres	98 148	98 589	-
Dettes subordonnées	769	775	(1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	18 579	16 380	13
Participations ne donnant pas le contrôle	-	3	
	<b>354 040</b>	<b>331 625</b>	<b>7</b>

#### Actif

Au 31 juillet 2021, la Banque a un actif total de 354,0 G\$, comparativement à 331,6 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 22,4 G\$ ou 7 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 37,1 G\$ au 31 juillet 2021, augmentent de 8,0 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 3,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2020, en raison de la hausse de 6,3 G\$ ou 8 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, essentiellement les titres de participation, atténuée par la baisse de 3,1 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 5,7 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 178,9 G\$ au 31 juillet 2021, augmentent de 14,2 G\$ ou 9 % par rapport au 31 octobre 2020. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020	Au 31 juillet 2020
<b>Prêts et acceptations</b>			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	97 056	89 097	85 608
Aux particuliers	13 900	13 475	13 387
Créances sur cartes de crédit	2 035	2 038	2 012
Aux entreprises et aux administrations publiques	67 009	61 288	61 854
	<b>180 000</b>	<b>165 898</b>	<b>162 861</b>
Provisions pour pertes de crédit	(1 054)	(1 158)	(1 108)
	<b>178 946</b>	<b>164 740</b>	<b>161 753</b>

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 8,0 G\$ ou 9 % par rapport au 31 octobre 2020 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire. Les prêts aux particuliers sont en hausse depuis le 31 octobre 2020, en raison des activités des Services aux particuliers, du secteur de Gestion de patrimoine et de la filiale ABA Bank en partie compensées par le remboursement et la disposition de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont relativement stables comparativement au 31 octobre 2020. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 5,7 G\$ ou 9 % par rapport au 31 octobre 2020 en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises, des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 17,1 G\$ ou 11 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 11,5 G\$ ou 13 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire, de l'acquisition de portefeuilles de prêts hypothécaires et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse de 0,5 G\$ par rapport au 31 juillet 2020, en raison des activités des Services aux particuliers, du secteur de Gestion de patrimoine et de la filiale ABA Bank en partie compensées par le remboursement et la disposition de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont stables par rapport au 31 juillet 2020. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 5,1 G\$ ou 8 % depuis un an, essentiellement en raison des activités des Services aux entreprises et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 31 juillet 2021, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 699 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 817 M\$ au 31 octobre 2020. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 312 M\$ au 31 juillet 2021 comparativement à 465 M\$ au 31 octobre 2020, une diminution de 153 M\$ qui provient principalement de la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et des Services aux entreprises, compensée en partie par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 534 M\$ au 31 juillet 2021, alors qu'ils se chiffraient à 855 M\$ au 31 octobre 2020, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 23,9 G\$ au 31 juillet 2021 sont en hausse de 2,8 G\$ depuis le 31 octobre 2020 principalement en raison de l'augmentation des instruments financiers dérivés.

### Passif

La Banque a un passif total de 335,5 G\$ au 31 juillet 2021 comparativement à 315,2 G\$ au 31 octobre 2020.

Au 31 juillet 2021, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 236,5 G\$ comparativement à 215,9 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 20,6 G\$ ou 10 % par rapport au 31 octobre 2020. Les dépôts des particuliers de 69,4 G\$ au 31 juillet 2021 sont en hausse de 1,9 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette hausse provient principalement des activités des Services aux particuliers et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 162,9 G\$ au 31 juillet 2021 augmentent de 19,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. La hausse est attribuable aux activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie, dont 2,4 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, ainsi qu'aux activités des Services aux entreprises.

Les dépôts des institutions de dépôts de 4,3 G\$ au 31 juillet 2021 sont en baisse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2020.

Les autres passifs de 98,1 G\$ au 31 juillet 2021 sont en baisse de 0,5 G\$ comparativement au 31 octobre 2020, l'augmentation de 2,3 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert et de 3,7 G\$ des instruments financiers dérivés ayant été plus que compensée par la diminution de 7,3 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

### Capitaux propres

Au 31 juillet 2021, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 18,6 G\$, en hausse de 2,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes, par l'émission de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 de 500 M\$, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces augmentations ont été en partie compensées par le rachat des actions privilégiées série 34 de 400 M\$ et par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes de change non réalisées sur les investissements dans des établissements à l'étranger, atténuées par les gains sur les instruments de couverture des flux de trésorerie. Enfin, les participations ne donnant pas le contrôle ont diminué de 3 M\$, essentiellement en raison de l'achat de la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy au cours du premier trimestre de 2021.

## Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

## Événements postérieurs à la date du bilan consolidé

### Acquisition

Le 9 juillet 2021, la Banque a conclu une entente pour augmenter sa participation dans Flinks Technology Inc. (Flinks) de 28 % à 80 % (la transaction). Flinks est une fintech chef de file spécialisée dans l'agrégation et la distribution de données financières. La Banque est actionnaire de Flinks depuis sa fondation en 2018 par l'intermédiaire de sa division de capital de risque fintech NA Capital de risque.

Flinks fournit des services au vaste écosystème fintech de l'Amérique du Nord et offre des solutions de données technologiques attrayantes. La transaction permet à la Banque de se positionner dans un marché à forte croissance afin de poursuivre l'amélioration de l'expérience client et de bénéficier des innovations technologiques futures.

La transaction consistera en un investissement total de 103 M\$ dont 30 M\$ représente une nouvelle injection de fonds propres. La participation antérieurement détenue sera réévaluée à la juste valeur, ce qui générera un gain non imposable sur réévaluation estimé à 32 M\$. L'effet de la transaction sur le ratio des fonds propres CET1 de la Banque est estimé à environ 10 points de base et devrait être neutre sur le résultat par action futur. La clôture de la transaction est prévue pour septembre 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 des présents états financiers consolidés.

### Rachat d'actions privilégiées

Le 16 août 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 août 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 36, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 36 pour un prix total de 400 M\$, ce qui réduira le *Capital-actions privilégiées*.

## Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2021, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 4 366 M\$ (3 681 M\$ au 31 octobre 2020). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2020.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Impôts sur le résultat

En juin 2021, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 115 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2016.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 610 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2015, 2014, 2013 et 2012.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2016, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2021.

## Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

### Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement ont fait l'objet de certaines procédures en appel dans toutes les juridictions. Ces procédures en appel ont toutes été rejetées confirmant l'approbation du règlement intervenu en 2017, ce qui met un terme à l'implication de la Banque dans ce recours.

### Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. La demande introductive d'instance a été notifiée à la Banque le 23 avril 2019. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020 aux pages 59 à 67.

### Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2020. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Au 31 juillet 2021, cette réserve est à 1,0 %, mais le 17 juin 2021, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,5 %, et ce, à compter du 31 octobre 2021. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 31 juillet 2021, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV, et elle prévoit l'éliminer progressivement sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

### Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 31 juillet 2021						
	Réserve de conservation des fonds propres		Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>(2)</sup>	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup> , y compris la réserve pour stabilité intérieure
	Minimum						
<b>Ratios des fonds propres</b>							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %
<b>Ratio de levier</b>	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 17 juin 2021, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,5 %, et ce, à compter du 31 octobre 2021.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 11 mars 2021, le BSIF a lancé une consultation sectorielle sur les modifications réglementaires visant à intégrer la plus récente et dernière série des réformes de Bâle III à ses lignes directrices sur les fonds propres, les exigences de levier et les exigences de communication financière applicables aux banques canadiennes. Les propositions du BSIF s'arriment aux normes internationales établies par le CBCB tout en reflétant les réalités du marché canadien. Le 4 mai 2021, le BSIF a lancé une consultation sectorielle sur les changements correspondants aux relevés réglementaires, soit le Relevé des normes de fonds propres de Bâle (RNFPB) et le Relevé du ratio de levier (RRL). Enfin, le 18 juin 2021, le BSIF a lancé une consultation ciblée sur les modifications réglementaires qu'il propose d'apporter au traitement de l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les instruments financiers dérivés hors bourse, collectivement désignés XVA. La Banque participera activement à ces consultations.

Le 16 mars 2021, le BSIF a annoncé la levée de la réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée associée aux exigences de fonds propres au titre du risque de marché pour les banques et a rétabli le niveau des multiplicateurs de la VaR à la valeur qui était en vigueur avant la pandémie. La date de mise en œuvre de cet ajustement du multiplicateur de la VaR était le 1<sup>er</sup> mai 2021 et pour la Banque, l'incidence sur le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres a été évalué à 12 points de base.

Le 31 mars 2021, le CBCB a publié la version définitive de deux séries de principes relativement au risque opérationnel et à la résilience opérationnelle : *Principles for Operational Resilience* et *Revisions to the Principles for the Sound Management of Operational Risk*. Ces publications font suite à une consultation sur ces documents qui s'est tenue en août 2020. Dans le premier document, le CBCB fournit une série de principes sur le thème de la résilience opérationnelle. Bien que ces principes aient pour but d'aider les banques à mieux résister et s'adapter en cas d'événements graves défavorables, ainsi qu'à relancer leurs activités par la suite, ils sont largement repris de principes existants. Dans le deuxième document, le CBCB a mis à jour ses principes existants de gestion saine du risque opérationnel. La Banque ne s'attend pas à ce que ces directives aient une incidence significative sur ses activités actuellement. Le 18 juin 2021, le BSIF a publié pour consultation deux documents sur les pratiques proposées de gestion de données sur l'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel : « Attentes en matière de tenue des données visant les institutions qui appliquent l'approche standard aux données sur l'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel » et « Outil d'évaluation – données sur l'exigence de fonds propres au titre du risque opérationnel ». Cette consultation vise à garantir que les institutions financières disposent d'un cadre de gestion efficace des données actuelles et historiques sur le risque opérationnel. La Banque participera à cette consultation.

Le 10 juin 2021, le CBCB a publié le document consultatif intitulé « Traitement prudentiel de l'exposition aux risques liés aux cryptoactifs », qui présente les propositions préliminaires pour le traitement prudentiel de l'exposition aux risques liés aux cryptoactifs détenus par les banques. Le 5 juillet 2021, le BSIF a lancé sa propre consultation à ce sujet afin que les points de vue du Canada soient bien représentés dans les discussions internationales. Le BSIF sollicite des commentaires sur les questions du CBCB énoncées dans le document consultatif et sur d'autres questions. La Banque participera à cette consultation.

Le 12 août 2021, le BSIF a confirmé que l'exclusion des titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) dans la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, disposition instaurée au début de la pandémie de COVID-19, ne sera pas prolongée au-delà du 31 décembre 2021. Les réserves auprès des banques centrales continueront quant à elles d'être exclues de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.

### Activités de gestion

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions. Depuis cette date, la Banque n'a pas augmenté ses dividendes ni effectué de rachat de ses actions ordinaires.

Le 21 avril 2021, la Banque a émis 500 M\$ de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 500 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 45 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année jusqu'au 15 août 2026 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 3,045 % jusqu'au 15 août 2076. Comme les BCRL – Série 2 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 17 mai 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 mai 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 34, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 34 pour un prix total de 400 M\$.

Le 16 août 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 août 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 36, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 36 pour un prix total de 400 M\$. Ces instruments ont été exclus du calcul des ratios de fonds propres au 31 juillet 2021.

## Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 31 juillet 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL	M\$
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	<b>82 000 000</b>	<b>2 050</b>
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
	<b>83 000 000</b>	<b>3 050</b>
<b>Actions ordinaires</b>	<b>337 587 486</b>	<b>3 141</b>
<b>Options d'achat d'actions</b>	<b>11 683 708</b>	

Au 20 août 2021, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 337 617 366 et le nombre d'options en cours est de 11 661 741. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1<sup>er</sup> février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 845 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 71,5 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 31 juillet 2021.

### Dividendes

Le 24 août 2021, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> novembre 2021 aux actionnaires inscrits le 27 septembre 2021.

## Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde au début	11 167
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	78
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(3)
Rachat d'actions ordinaires	–
Autres surplus d'apport	9
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(821)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 401
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(3)
Autres	468
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(178)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(17)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(392)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	2
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF <sup>(1)</sup>	(114)
Variation des autres ajustements réglementaires <sup>(2)</sup>	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>12 574</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde au début	2 945
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	500
Rachats de fonds propres <sup>(3)</sup>	(800)
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	2
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 647</b>
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>15 221</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde au début	1 055
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	51
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(24)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 082</b>
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>16 303</b>

(1) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues mise en place au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 à 21.

(2) Cette rubrique comprend la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

(3) Les données au 31 juillet 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 36 du 15 août 2021.

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 8,3 G\$ pour s'établir à 103,1 G\$ au 31 juillet 2021, comparativement à 94,8 G\$ au 31 octobre 2020. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la levée de la réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée pour le risque de marché, atténuées par l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

### Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le			
			31 juillet 2021	30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>73 792</b>	<b>8 722</b>	<b>82 514</b>	81 100	78 985	77 944
Taille du portefeuille	2 905	840	3 745	2 656	3 323	812
Qualité du portefeuille	(595)	(125)	(720)	(326)	(64)	801
Mises à jour des modèles	–	–	–	–	(212)	(447)
Méthode et politique	–	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–	–
Variation de change	312	63	375	(916)	(932)	(125)
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>76 414</b>	<b>9 500</b>	<b>85 914</b>	82 514	81 100	78 985
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>3 307</b>	3 489	3 497	4 724
Variation des niveaux de risque <sup>(1)</sup>			(193)	(182)	(8)	(1 227)
Mises à jour des modèles			–	–	–	–
Méthode et politique			958	–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>4 072</b>	3 307	3 489	3 497
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>12 884</b>	12 594	12 326	12 146
Variation des niveaux de risque			269	290	268	180
Acquisitions et cessions			–	–	–	–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>13 153</b>	12 884	12 594	12 326
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>103 139</b>	98 705	97 183	94 808

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation. Le 16 mars 2021, le BSIF a annoncé la levée de la réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée associée aux exigences de fonds propres au titre du risque de marché pour les banques, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021. L'effet de cette mesure est reflété dans le calcul de l'actif pondéré en fonction des risques selon le risque de marché, pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021.

### Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 12,2 %, à 14,8 % et à 15,8 % au 31 juillet 2021, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,8 %, de 14,9 % et de 16,0 %, respectivement, au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres CET1 a augmenté par rapport au 31 octobre 2020 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et des réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces facteurs ont été atténués par la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, par l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passé de 70 % à 50 %, et par l'impact de la levée de la réduction temporaire des multiplicateurs de la VaR. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux rachats des actions privilégiées série 34 et série 36 qui ont été atténués par les éléments décrits ci-dessus et l'émission des BCRL – Série 2. Enfin, le ratio de levier en date du 31 juillet 2021 s'établit à 4,4 %, stable par rapport au 31 octobre 2020. La croissance des fonds propres de catégorie 1, en raison des mêmes éléments que ceux décrits ci-dessus, et l'augmentation importante de l'exposition totale ont été atténuées par les mesures temporaires annoncées par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales et les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs HQLA en vertu de la ligne directrice *Normes de liquidité*.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés <sup>(2)</sup>		Ajustés <sup>(2)</sup>	
<b>Fonds propres</b>				
CET1	12 445	12 574	10 924	11 167
catégorie 1 <sup>(3)</sup>	15 092	15 221	13 869	14 112
total <sup>(3)</sup>	16 303	16 303	15 167	15 167
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>	103 139	103 139	94 808	94 808
<b>Exposition totale</b>	344 930	344 930	321 038	321 038
<b>Ratios des fonds propres</b>				
CET1	12,1 %	12,2 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1 <sup>(3)</sup>	14,6 %	14,8 %	14,6 %	14,9 %
total <sup>(3)</sup>	15,8 %	15,8 %	16,0 %	16,0 %
<b>Ratio de levier</b>	4,4 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à la page 60 du Rapport annuel 2020.

(2) Les fonds propres et les ratios réglementaires ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à page 60 du Rapport annuel 2020 et, en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les données au 31 juillet 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 36 du 15 août 2021.

### Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 3 juillet 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes* qui décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés par le CBCB et le Conseil de stabilité financière pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En septembre 2015, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques canadiennes, y compris la Banque, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont une exposition totale (tel que calculée par le ratio de levier selon Bâle III) supérieure à l'équivalent de 200 milliards d'euros à la fin de l'exercice sont tenues de publier annuellement les 12 indicateurs. Les indicateurs sont calculés et présentés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM.

## Indicateurs – Banques d'importance systémique mondiale (BISM) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

Catégories	Indicateurs	
Activité transfrontière <sup>(2)</sup>	Créances transfrontières	82 516
	Passifs transfrontières <sup>(3)</sup>	62 282
Taille <sup>(4)</sup>	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	359 980
Interdépendance <sup>(5)</sup>	Actifs dans le système financier <sup>(3)</sup>	40 412
	Passifs dans le système financier	28 938
	Titres en circulation	82 474
Substituabilité/infrastructure financière <sup>(6)</sup>	Activité de paiement <sup>(7)</sup>	14 045 497
	Actifs sous garde	596 656
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	35 095
Complexité <sup>(8)</sup>	Valeur nominale des instruments financiers dérivés de gré à gré	1 177 539
	Titres détenus à des fins de négociation et titres de placement <sup>(3)</sup>	45 988
	Actifs financiers de niveau 3	1 232

(1) Les indicateurs d'importance systémique mondiale des banques reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2013 et les directives du CBCB de janvier 2021. Les indicateurs sont déterminés selon le périmètre de consolidation réglementaire.

(2) Représente le niveau d'interaction de la Banque hors du Canada.

(3) Le montant a été révisé par rapport à celui présenté précédemment.

(4) Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III, avant ajustements réglementaires.

(5) Représente les transactions avec d'autres institutions financières.

(6) Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.

(7) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

(8) Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les instruments financiers dérivés, les titres détenus à des fins de négociation, les titres de placement et les actifs financiers de niveau 3.

## Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La pandémie de COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités. La COVID-19 a également mis en perspective certains risques principaux émergents. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2020.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020 aux pages 16 et 17 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, aux pages 68 à 106. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

## Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique difficile découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 8 avril 2021, le BSIF a annoncé la reprise de la consultation sur le taux d'intérêt admissible minimal octroyé sur les prêts hypothécaires non assurés et a réitéré l'importance des saines pratiques de souscription hypothécaire. Le 20 mai 2021, le BSIF a annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, le taux d'intérêt admissible sur les prêts hypothécaires non assurés (c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels assortis d'une mise de fonds d'au moins 20 %) sera le plus élevé entre le taux d'intérêt contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %. De plus, il exige de revoir l'étalonnage du taux d'intérêt admissible au moins une fois l'an, en décembre, pour garantir son adéquation aux risques conjoncturels.

Le BSIF a bien conscience que la reprise économique du pays après la pandémie passe indéniablement par un système financier solide capable de soutenir la population canadienne dans le contexte actuel et que les conditions du marché immobilier au Canada pourraient accentuer le risque financier qui pèse sur les prêteurs. Ainsi, pour l'instant, il prend des mesures proactives pour favoriser la résilience soutenue des banques. Le taux d'intérêt admissible minimal offre une marge de sécurité supplémentaire qui garantit que les emprunteurs auront la capacité d'effectuer leurs versements hypothécaires si la situation devait évoluer, comme par exemple, en cas de diminution du revenu ou d'augmentation des taux d'intérêt.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(1)</sup>	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan <sup>(2)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	63 287	10 464	–	–	–	73 751	66 813
Crédits rotatifs admissibles	2 378	6 638	–	–	–	9 016	8 774
Particuliers – autres	14 998	2 470	–	–	29	17 497	16 740
	<b>80 663</b>	<b>19 572</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>29</b>	<b>100 264</b>	<b>92 327</b>
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	69 920	27 347	22 667	141	5 388	125 463	115 402
États souverains	62 066	5 935	58 264	241	114	126 620	119 167
Institutions financières	5 179	410	75 030	2 231	797	83 647	72 917
	<b>137 165</b>	<b>33 692</b>	<b>155 961</b>	<b>2 613</b>	<b>6 299</b>	<b>335 730</b>	<b>307 486</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	16 950	–	16 950	14 011
<b>Titrisation</b>	2 265	–	–	–	3 772	6 037	6 054
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>220 093</b>	<b>53 264</b>	<b>155 961</b>	<b>19 563</b>	<b>10 100</b>	<b>458 981</b>	<b>419 878</b>
<b>Approche standardisée</b>	22 488	224	30 747	2 254	416	56 129	37 939
<b>Approche NI avancée</b>	197 605	53 040	125 214	17 309	9 684	402 852	381 939
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>220 093</b>	<b>53 264</b>	<b>155 961</b>	<b>19 563</b>	<b>10 100</b>	<b>458 981</b>	<b>419 878</b>

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2021 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Troisième trimestre 2021 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil et difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment la faiblesse des taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

### Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2021				
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	37 086	222	18 537	18 327	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	84 594	82 612	1 982	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 610	–	9 610	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
Au coût amorti	11 074	–	11 074	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	8 791	–	8 791	–	Taux d'intérêt <sup>(3) (5)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	178 946	7 729	171 217	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	15 256	15 029	227	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	673	–	673	–	Autres
Autres	8 010	–	–	8 010	
	<b>354 040</b>	<b>105 592</b>	<b>222 111</b>	<b>26 337</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	236 544	13 761	222 783	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 731	–	6 731	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 654	18 654	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	26 642	–	26 642	–	Taux d'intérêt <sup>(3) (5)</sup>
Instruments financiers dérivés	16 593	16 285	308	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	23 638	7 971	15 667	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	145	–	145	–	Autres
Autres	5 745	–	65	5 680	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	769	–	769	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>335 461</b>	<b>56 671</b>	<b>273 110</b>	<b>5 680</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 142	617	12 799	15 726	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	78 326	75 279	3 047	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 726	–	12 726	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Au coût amorti	11 079	–	11 079	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 512	–	14 512	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	164 740	7 545	157 195	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	13 422	13 207	215	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Actif au titre des prestations définies	126	–	126	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	7 552	–	–	7 552	
	<b>331 625</b>	<b>96 648</b>	<b>211 699</b>	<b>23 278</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	215 878	9 998	205 880	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 866	–	6 866	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	16 368	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	33 859	–	33 859	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	12 923	12 300	623	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	22 855	6 135	16 720	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	201	–	201	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	5 517	–	64	5 453	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	775	–	775	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>315 242</b>	<b>44 801</b>	<b>264 988</b>	<b>5 453</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

#### Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

#### VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2021				30 avril 2021				Trimestre terminé le 31 juillet 2020		Neuf mois terminés le 31 juillet 2020	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin
Taux d'intérêt	(5,3)	(11,0)	(7,3)	(6,6)	(7,7)	(7,7)	(8,8)	(9,5)	(7,4)	(7,5)	(7,5)	(7,5)
Taux de change	(0,3)	(1,5)	(0,6)	(0,9)	(0,9)	(0,4)	(1,0)	(1,3)	(0,8)	(0,8)	(0,9)	(0,9)
Actions	(5,6)	(8,6)	(6,6)	(6,7)	(5,7)	(6,0)	(12,7)	(13,3)	(6,1)	(6,1)	(8,1)	(8,1)
Contrats sur produits de base	(0,7)	(1,7)	(1,0)	(0,9)	(0,8)	(0,9)	(0,9)	(0,7)	(0,8)	(0,8)	(1,1)	(1,1)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	7,7	7,3	7,7	6,2	9,2	7,6	7,5	7,5	7,9	7,9
<b>VaR totale de négociation</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(12,3)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(14,2)</b>	<b>(17,2)</b>	<b>(7,6)</b>	<b>(7,6)</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(9,7)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

### SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

				Trimestre terminé le				Neuf mois terminés le		
	Bas	Haut	Moyenne	31 juillet 2021 À la fin	Moyenne	30 avril 2021 À la fin	Moyenne	31 juillet 2020 À la fin	31 juillet 2021 Moyenne	31 juillet 2020 Moyenne
Taux d'intérêt	(15,5)	(26,7)	(19,9)	(17,6)	(16,1)	(19,3)	(12,7)	(10,0)	(17,5)	(14,8)
Taux de change	(0,5)	(2,7)	(1,3)	(1,3)	(1,9)	(0,7)	(1,0)	(1,3)	(1,5)	(1,5)
Actions	(5,5)	(13,8)	(7,3)	(6,8)	(9,7)	(7,2)	(15,7)	(19,4)	(8,8)	(13,9)
Contrats sur produits de base	(0,8)	(2,5)	(1,3)	(1,5)	(1,4)	(1,2)	(0,8)	(0,5)	(1,5)	(1,6)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	17,6	17,9	13,1	15,4	11,2	11,6	14,6	13,8
<b>SVaR totale de négociation</b>	<b>(7,6)</b>	<b>(21,5)</b>	<b>(12,2)</b>	<b>(9,3)</b>	<b>(16,0)</b>	<b>(13,0)</b>	<b>(19,0)</b>	<b>(19,6)</b>	<b>(14,7)</b>	<b>(18,0)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

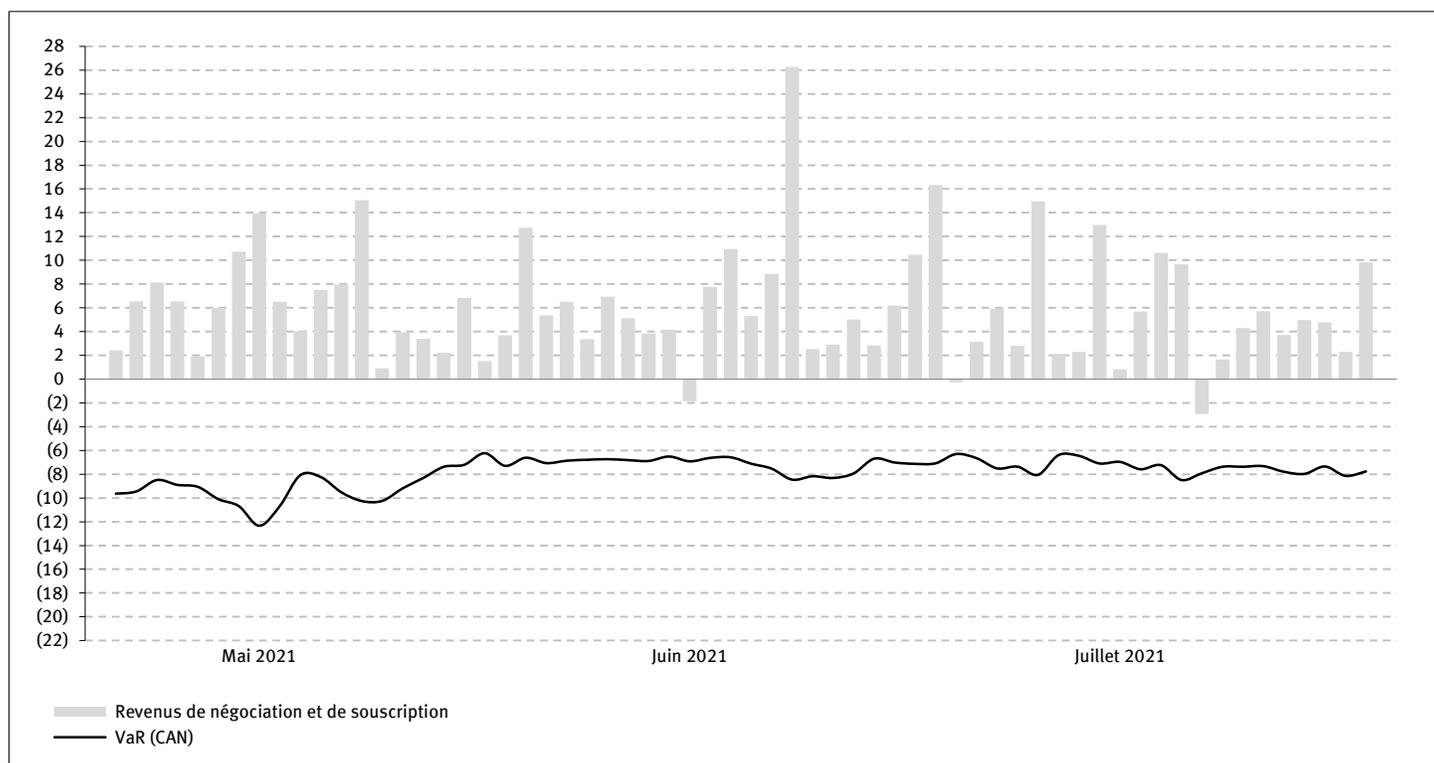
La VaR totale de négociation moyenne est demeurée relativement stable entre le deuxième et le troisième trimestre de 2021 tandis que la SVaR totale de négociation moyenne a diminué entre le deuxième et le troisième trimestre de 2021 à la suite de l'augmentation de l'effet de corrélation entre les facteurs de risque.

### Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 95 % des jours du trimestre terminé le 31 juillet 2021. De plus, 2 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

### Trimestre terminé le 31 juillet 2021

(en millions de dollars canadiens)



### Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, la Banque estime qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021			Au 31 octobre 2020 <sup>(1)</sup>		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
<b>Effet sur les capitaux propres</b>						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(222)	51	(171)	(239)	15	(224)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	49	(8)	41	49	(4)	45
<b>Effet sur le revenu net d'intérêts</b>						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	101	18	119	175	7	182
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	(35)	(5)	(40)	(56)	(2)	(58)

(1) À la suite du raffinement de la méthodologie de calcul des mouvements de taux d'intérêt, certains montants ont été modifiés par rapport à ceux présentés précédemment au 31 octobre 2020.

## Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché, mais la saine gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la COVID-19 et aux difficultés opérationnelles qu'elle a engendrées, le BSIF a pris des mesures exceptionnelles au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, à la page 93. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020, ces faits nouveaux en matière de réglementation sont à considérer.

Le 11 mars 2021, le BSIF a diffusé, à des fins de consultation publique, des révisions à la ligne directrice *Normes de liquidité* (NL), qui prendront effet au premier trimestre de 2023. Le BSIF apporte des changements à la ligne directrice NL afin d'améliorer la sensibilité au risque et de s'assurer que les institutions financières détiennent suffisamment de trésorerie ou d'autres investissements liquides pour répondre à des demandes de liquidité éventuelles et pour soutenir l'octroi continu de prêts, particulièrement en périodes de stress financier.

Le 6 avril 2021, le BSIF a annoncé que l'augmentation temporaire de la limite régissant les obligations sécurisées prenait fin immédiatement. Il y a un an, le BSIF avait apporté des ajustements réglementaires exceptionnels pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des institutions financières en réaction à la pandémie de COVID-19. Ces mesures comprenaient l'augmentation temporaire de la limite régissant les obligations sécurisées pour faciliter l'accès aux mécanismes de liquidité de la Banque du Canada.

### Gestion des liquidités

#### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021					Au 31 octobre 2020
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	37 086	–	37 086	6 330	30 756	23 271
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	28 008	26 064	54 072	28 854	25 218	21 103
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	12 664	4 109	16 773	11 053	5 720	7 371
Autres titres de créance	6 435	1 744	8 179	1 573	6 606	5 332
Titres de participation	58 171	42 434	100 605	74 915	25 690	33 346
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 886	–	10 886	5 514	5 372	3 950
<b>Au 31 juillet 2021</b>	<b>153 250</b>	<b>74 351</b>	<b>227 601</b>	<b>128 239</b>	<b>99 362</b>	
Au 31 octobre 2020	140 783	60 560	201 343	106 970		94 373

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>		
Banque Nationale (société mère)	60 374	47 135
Filiales canadiennes	10 215	21 928
Filiales et succursales étrangères	28 773	25 310
	<b>99 362</b>	<b>94 373</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>		
Dollar canadien	50 479	50 568
Dollar américain	36 793	26 099
Autres devises	12 090	17 706
	<b>99 362</b>	<b>94 373</b>

## Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne <sup>(4)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	31 juillet 2021	31 juillet 2021	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	38 542	–	38 542	6 003	32 539	27 622
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	27 380	28 438	55 818	35 174	20 644	18 026
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 719	4 655	18 374	12 473	5 901	6 889
Autres titres de créance	6 677	1 699	8 376	1 635	6 741	5 501
Titres de participation	64 620	43 438	108 058	76 837	31 221	34 763
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 816	–	10 816	5 850	4 966	3 655
	<b>161 754</b>	<b>78 230</b>	<b>239 984</b>	<b>137 972</b>	<b>102 012</b>	<b>96 456</b>

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

## Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2021					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour garantie	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	285	6 045	30 756	–	37 086	1,8
Valeurs mobilières	42 044	–	63 234	–	105 278	11,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	8 791	–	–	8 791	2,4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	35 590	–	5 372	137 984	178 946	10,1
Instruments financiers dérivés	–	–	–	15 256	15 256	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	338	338	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 181	1 181	–
Goodwill	–	–	–	1 404	1 404	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 488	1 488	–
Autres actifs	–	–	–	4 272	4 272	–
	<b>77 919</b>	<b>14 836</b>	<b>99 362</b>	<b>161 923</b>	<b>354 040</b>	<b>26,2</b>

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2020					
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Actifs grevés en % du total des actifs	
	Donnés en garantie	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour garantie	Autres <sup>(3)</sup>	Total	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	344	5 527	23 271	–	29 142	1,8
Valeurs mobilières	34 979	–	67 152	–	102 131	10,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	14 512	–	–	14 512	4,4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 556	–	3 950	123 234	164 740	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 422	13 422	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	409	409	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 155	1 155	–
Goodwill	–	–	–	1 414	1 414	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 434	1 434	–
Autres actifs	–	–	–	3 266	3 266	–
	<b>72 879</b>	<b>20 039</b>	<b>94 373</b>	<b>144 334</b>	<b>331 625</b>	<b>28,0</b>

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

### Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021 est de 154 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

## Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
	31 juillet 2021		30 avril 2021
	Valeur non pondérée <sup>(2)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>			
Total HQLA	s.o.	68 127	67 379
<b>Sorties de trésorerie</b>			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	58 953	4 847	4 825
Dépôts stables	26 945	808	800
Dépôts moins stables	32 008	4 039	4 025
Financement institutionnel non garanti, dont :	98 701	52 125	54 759
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	22 949	5 581	4 585
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	66 416	37 208	41 306
Dettes non garanties	9 336	9 336	8 868
Financement institutionnel garanti	s.o.	22 184	21 511
Exigences supplémentaires dont :	46 188	11 276	13 669
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11 058	4 869	7 057
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 318	1 318	2 007
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	33 812	5 089	4 605
Autres engagements de crédit contractuels	2 316	807	780
Autres engagements de crédit conditionnels	106 586	1 659	1 658
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s.o.</b>	<b>92 898</b>	<b>97 202</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	98 208	19 901	20 047
Entrées liées aux expositions pleinement productives	10 986	7 160	7 006
Autres entrées de trésorerie	20 842	20 842	25 062
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>130 036</b>	<b>47 903</b>	<b>52 115</b>
		Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>	Valeur ajustée totale <sup>(4)</sup>
<b>Total des HQLA</b>		<b>68 127</b>	<b>67 379</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>		<b>44 995</b>	<b>45 087</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(5)</sup></b>		<b>154 %</b>	<b>150 %</b>

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 31 juillet 2021, les actifs liquides de niveau 1 représentent 86 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 31 juillet 2021 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

### Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 31 juillet 2021 est de 123 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

### Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Au 31 juillet 2021	Au 30 avril 2021
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée <sup>(2)</sup>	Valeur pondérée <sup>(2)</sup>
<b>Éléments de financement stable disponible (FSD)</b>						
Fonds propres :	18 579	–	–	769	19 349	18 927
Fonds propres réglementaires	18 579	–	–	769	19 349	18 927
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	54 875	9 944	5 987	14 770	79 326	78 623
Dépôts stables	25 485	4 461	3 129	4 868	36 289	36 144
Dépôts moins stables	29 390	5 483	2 858	9 902	43 037	42 479
Financement institutionnel :	68 933	71 889	10 225	29 662	81 862	79 610
Dépôts opérationnels	24 297	–	–	–	12 148	11 052
Autres financements institutionnels	44 636	71 889	10 225	29 662	69 714	68 558
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>(3)</sup>	–	2 013	2 472	19 151	–	–
Autres passifs <sup>(4)</sup> :	21 266		13 088		805	773
Passifs d'instruments dérivés du NSFR <sup>(4)</sup>	s.o.		9 355		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	21 266	2 251	294	1 188	805	773
<b>FSD total</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>181 342</b>	<b>177 933</b>
<b>Éléments de financement stable exigé (FSE)</b>						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 836	6 556
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	40 825	66 159	17 411	87 310	122 289	116 878
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	358	152	–	–	25	41
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	3 768	38 043	1 383	779	5 739	5 632
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	17 512	22 839	11 195	32 244	58 958	56 040
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	151	2 844	12	143	1 619	1 779
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 057	4 520	4 795	50 153	45 122	42 673
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 057	4 520	4 795	50 153	45 122	42 673
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	10 130	605	38	4 134	12 445	12 492
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>(3)</sup>	–	2 013	2 472	19 151	–	–
Autres actifs <sup>(4)</sup> :	2 579		37 924		15 154	15 221
Produits de base physiques, y compris l'or	285	s.o.	s.o.	s.o.	285	308
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale <sup>(4)</sup>	s.o.		7 049		5 992	6 157
Actifs d'instruments dérivés du NSFR <sup>(4)</sup>	s.o.		9 616		261	–
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée <sup>(4)</sup>	s.o.		14 678		734	756
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	2 294	5 396	383	802	7 882	8 000
<b>Éléments hors bilan <sup>(4)</sup></b>	<b>s.o.</b>		<b>93 347</b>		<b>3 579</b>	<b>3 511</b>
<b>FSE total</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>147 858</b>	<b>142 166</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme (%)</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>123 %</b>	<b>125 %</b>

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(3) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(4) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

## Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le 30 avril 2021, *DBRS Limited* (DBRS) a modifié la tendance de toutes les notations de la Banque et de ses entités liées à « Positive » par rapport à « Stable » et a confirmé toutes les notations, y compris la notation des dépôts à long terme et de la dette à long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne des banques à AA (bas) et la notation de la dette de premier rang à court terme à R-1 (moyen). Cette modification reflète la reconnaissance par DBRS de la solide performance de la Banque au cours des dernières années, notamment l'expansion de son empreinte dans les marchés et niches ciblés à travers le Canada, en particulier dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

### Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	567	31	7	–	605	–	–	605
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	3 573	5 316	5 743	2 718	17 350	–	–	17 350
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)(5)</sup>	–	880	173	2 169	3 222	2 686	6 280	12 188
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	3	–	3	363	2 559	2 925
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	405	1 410	2 440	4 255	3 694	15 689	23 638
Obligations sécurisées	–	683	1 480	1 247	3 410	1 108	4 067	8 585
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	36	–	36	28	–	64
Passifs subordonnés <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	769	769
	<b>4 140</b>	<b>7 315</b>	<b>8 852</b>	<b>8 574</b>	<b>28 881</b>	<b>7 879</b>	<b>29 364</b>	<b>66 124</b>
Financement garanti	–	1 088	2 926	3 687	7 701	4 830	19 756	32 287
Financement non garanti	4 140	6 227	5 926	4 887	21 180	3 049	9 608	33 837
	<b>4 140</b>	<b>7 315</b>	<b>8 852</b>	<b>8 574</b>	<b>28 881</b>	<b>7 879</b>	<b>29 364</b>	<b>66 124</b>
Au 31 octobre 2020	2 192	5 359	8 080	5 770	21 401	9 312	28 389	59 102

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	25	33

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

### Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 31 juillet 2021, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2020. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	11 006	397	380	216	145	–	–	–	24 942	37 086
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 106	3 003	3 015	860	716	2 811	6 884	8 592	57 607	84 594
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	3	21	70	631	246	4 617	3 458	564	9 610
Au coût amorti	13	171	564	241	431	3 723	5 095	836	–	11 074
	1 119	3 177	3 600	1 171	1 778	6 780	16 596	12 886	58 171	105 278
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	2 250	1 214	159	–	374	624	–	–	4 170	8 791
<b>Prêts<sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	630	1 302	1 978	1 669	2 714	8 536	47 044	6 646	592	71 111
Aux particuliers	161	367	679	554	892	3 379	15 666	4 046	14 101	39 845
Créances sur cartes de crédit									2 035	2 035
Aux entreprises et aux administrations publiques	14 198	4 346	3 526	3 198	3 522	6 011	11 172	3 202	11 103	60 278
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 836	895	–	–	–	–	–	–	–	6 731
Provisions pour pertes de crédit									(1 054)	(1 054)
	20 825	6 910	6 183	5 421	7 128	17 926	73 882	13 894	26 777	178 946
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	1 483	1 755	2 692	513	1 313	1 785	2 658	3 057	–	15 256
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									338	338
Immobilisations corporelles									1 181	1 181
Goodwill									1 404	1 404
Immobilisations incorporelles									1 488	1 488
Autres actifs <sup>(1)</sup>	1 689	177	340	124	54	434	86	21	1 347	4 272
	3 172	1 932	3 032	637	1 367	2 219	2 744	3 078	5 758	23 939
	38 372	13 630	13 354	7 445	10 792	27 549	93 222	29 858	119 818	354 040

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 juillet 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	951	1 629	4 343	4 524	2 311	3 748	6 539	5 030	40 312	69 387
Entreprises et administrations publiques	25 409	10 764	11 143	3 760	4 933	4 989	9 119	5 302	87 455	162 874
Institutions de dépôts	1 944	160	23	34	55	1	–	37	2 029	4 283
	<b>28 304</b>	<b>12 553</b>	<b>15 509</b>	<b>8 318</b>	<b>7 299</b>	<b>8 738</b>	<b>15 658</b>	<b>10 369</b>	<b>129 796</b>	<b>236 544</b>
<b>Autres</b>										
Acceptations	5 836	895	–	–	–	–	–	–	–	6 731
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	36	42	238	88	331	2 375	4 155	4 225	7 164	18 654
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	14 078	2 025	2 184	1 993	–	–	–	–	6 362	26 642
Instruments financiers dérivés	1 942	1 911	1 663	789	1 341	1 349	5 938	1 660	–	16 593
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	405	1 410	1 471	969	3 694	11 889	3 800	–	23 638
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	36	–	–	28	–	–	–	64
Obligations locatives <sup>(5)</sup>	7	15	21	23	21	86	214	192	–	579
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	548	406	158	121	122	73	35	49	3 735	5 247
	<b>22 447</b>	<b>5 699</b>	<b>5 710</b>	<b>4 485</b>	<b>2 784</b>	<b>7 605</b>	<b>22 231</b>	<b>9 926</b>	<b>17 261</b>	<b>98 148</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	–	–	–	–	769	–	769
<b>Capitaux propres</b>									<b>18 579</b>	<b>18 579</b>
	<b>50 751</b>	<b>18 252</b>	<b>21 219</b>	<b>12 803</b>	<b>10 083</b>	<b>16 343</b>	<b>37 889</b>	<b>21 064</b>	<b>165 636</b>	<b>354 040</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	127	506	2 497	790	1 391	1 013	78	–	–	6 402
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	8 495	8 495
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	–	–	15	4 502	15	–	–	–	2 922	7 454
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	3 367	7 445	6 991	5 450	3 854	4 207	4 826	196	39 528	75 864
Engagements en vertu de :										
Contrats de location <sup>(9)</sup>	1	1	2	2	1	2	3	6	–	18
Autres contrats <sup>(10)</sup>	27	80	44	43	41	152	26	–	121	534

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,6 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	6 126	345	372	264	488	–	–	–	21 547	29 142
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	4 084	2 352	2 778	603	1 832	2 383	6 080	9 413	48 801	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	858	1 060	400	984	5 322	3 482	619	12 726
Au coût amorti	20	256	306	367	1 678	2 218	5 450	784	–	11 079
	4 105	2 608	3 942	2 030	3 910	5 585	16 852	13 679	49 420	102 131
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	7 984	1 658	133	–	–	666	–	–	4 071	14 512
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	1 352	1 230	2 043	3 170	3 152	9 320	38 719	5 343	630	64 959
Aux particuliers	278	447	660	796	890	3 221	13 435	3 475	14 411	37 613
Créances sur cartes de crédit									2 038	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 815	2 548	3 608	3 971	4 208	5 679	13 563	3 622	8 408	54 422
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 049	765	52	–	–	–	–	–	–	6 866
Provisions pour pertes de crédit									(1 158)	(1 158)
	16 494	4 990	6 363	7 937	8 250	18 220	65 717	12 440	24 329	164 740
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	1 816	2 586	1 139	706	318	968	2 298	3 591	–	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									409	409
Immobilisations corporelles									1 155	1 155
Goodwill									1 414	1 414
Immobilisations incorporelles									1 434	1 434
Autres actifs <sup>(1)</sup>	1 193	351	147	149	134	344	64	12	872	3 266
	3 009	2 937	1 286	855	452	1 312	2 362	3 603	5 284	21 100
	37 718	12 538	12 096	11 086	13 100	25 783	84 931	29 722	104 651	331 625

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts<sup>(1) (2)</sup></b>										
Particuliers	1 845	2 728	3 462	1 647	2 084	6 909	6 958	2 962	38 904	67 499
Entreprises et administrations publiques	21 801	7 168	9 916	2 185	2 462	6 860	10 341	3 602	79 452	143 787
Institutions de dépôts	1 435	111	14	80	17	5	1	42	2 887	4 592
	25 081	10 007	13 392	3 912	4 563	13 774	17 300	6 606	121 243	215 878
<b>Autres</b>										
Acceptations	6 049	765	52	-	-	-	-	-	-	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	618	620	952	69	92	1 516	2 361	4 321	5 819	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	14 084	3 335	8 803	136	-	1 487	-	-	6 014	33 859
Instruments financiers dérivés	1 738	2 070	877	603	266	875	3 116	3 378	-	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	-	2 138	311	1 850	397	3 430	11 059	3 670	-	22 855
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-	36	28	-	-	64
Obligations locatives <sup>(5)</sup>	8	14	21	22	21	85	224	233	-	628
Autres passifs – autres éléments <sup>(1) (5)</sup>	1 087	192	200	87	76	85	37	281	2 981	5 026
	23 584	9 134	11 216	2 767	852	7 514	16 825	11 883	14 814	98 589
<b>Dettes subordonnée</b>	-	-	-	-	-	-	-	775	-	775
<b>Capitaux propres</b>									16 383	16 383
	48 665	19 141	24 608	6 679	5 415	21 288	34 125	19 264	152 440	331 625
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	200	1 579	603	948	1 187	1 322	134	-	-	5 973
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>									7 999	7 999
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	-	15	4 502	15	-	-	-	-	3 126	7 658
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 846	4 143	4 504	6 429	5 688	5 651	10 690	1 165	29 213	70 329
Engagements en vertu de :										
Contrats de location <sup>(9)</sup>	1	1	2	2	1	4	2	1	-	14
Autres contrats <sup>(10)</sup>	15	28	41	41	39	145	114	-	278	701

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 39,4 G\$ révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

## Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2020, le Rapport aux actionnaires – Troisième trimestre 2021 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2020	Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup>	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 <sup>(1)</sup>
<b>Général</b>			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	13	41	
Rapport de gestion	59 à 106, 119, 121 et 122	20 à 40	
États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 7 et 13	19 à 29 <sup>(2)</sup>
Informations financières complémentaires			
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 48
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	68 à 106		
3 Risques principaux et risques émergents	16 à 21, 28 et 73 à 77	4 et 5	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 93 et 98	20, 21, 31 et 33 à 36	
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	68 à 87, 93 à 95 et 99		
6 Culture de gestion des risques	68 et 69		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	67 à 69 et 73		
8 Tests de tension	59, 69, 81, 91, 92 et 95		
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	20 et 21	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			7 à 13, 16 et 17
11 Évolution des fonds propres réglementaires	65	23	
12 Planification en matière de capital	59 à 67		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	67		6
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	77 à 81		6
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			6
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	66	24	6
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	72, 78 à 81 et 86		31
<b>Liquidité</b>			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	93 à 99	31 à 36	
<b>Financement</b>			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	96 et 97	33	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	217 à 221	37 à 40	
21 Stratégie de financement et sources de financement	99 à 101	36	
<b>Risque de marché</b>			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	88 et 89	28 et 29	
23 Facteurs de risque de marché	86 à 92, 205 et 206	28 à 31	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	89 et 90		
25 Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	86 à 92		
<b>Risque de crédit</b>			
26 Expositions au risque de crédit	85 et 167 à 178	27 et 63 à 74	18 à 40, et 19 à 27 <sup>(2)</sup>
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	82, 141 et 142		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 167 à 178	63 à 74	24 à 26 <sup>(2)</sup>
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	82 à 84 et 185 à 188		33 à 40 et 28 <sup>(2)</sup> et 29 <sup>(2)</sup>
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	80 à 83 et 164		20, 24 et 38 à 48
<b>Autres risques</b>			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	76, 77 et 102 à 106		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 21, 28 et 102	4 et 5	

(1) Troisième trimestre 2021.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Troisième trimestre 2021 ».

# Méthodes comptables et communication de l'information financière

## Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités qui ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 107 à 112 du Rapport annuel 2020.

### Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

### Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquels sont entrés en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y a des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 5 mars 2021, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni avait annoncé la cessation ou non-représentativité de tous les taux LIBOR en deux phases : les taux de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY), du franc suisse (CHF) au 31 décembre 2021, et les taux du dollar américain (USD) au 30 juin 2023 (à l'exception des termes d'une semaine et de deux mois du taux LIBOR en dollars américains, ou USD LIBOR, au 31 décembre 2021). Cette annonce officielle a eu l'effet de fixer l'ajustement de l'écart entre les taux LIBOR et les taux sans risque correspondants prévu dans la méthodologie de remplacement de taux proposée par l'ISDA. Par la même occasion, la FCA avait annoncé qu'elle allait lancer des consultations au cours des prochains mois pour évaluer la pertinence de publier certains taux LIBOR « synthétiques » pour une durée déterminée, lesquels seraient calculés selon la méthodologie de remplacement de taux et basés sur les taux sans risque correspondants avec ajustement de l'écart. Cette mesure serait adoptée dans une perspective de protection des consommateurs et d'intégrité des marchés pour pallier la difficulté d'amender certains types de contrats pour procéder au remplacement de taux applicable. Le 20 mai 2021 et le 24 juin 2021, la FCA a publié deux consultations à cet effet. Les résultats de ces consultations devraient être rendus publics et une décision finale devrait être entérinée par la FCA au cours du quatrième trimestre de 2021. De plus, le 21 mai 2021, le groupe de travail sur les taux de référence alternatifs aux États-Unis, connu sous le nom de *Alternative Reference Rates Committee* ou ARRC, a annoncé que le Groupe CME était sélectionné comme administrateur de taux à terme SOFR et que l'ARRC sera en mesure de recommander officiellement ces taux à terme SOFR lorsque certaines conditions seront respectées et ce, pour qu'ils soient utilisés dans certains secteurs du marché, notamment celui des prêts commerciaux. Le 29 juillet 2021, l'ARRC a annoncé qu'il recommandait formellement l'utilisation des taux à terme SOFR administrés par le Groupe CME.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 31 juillet 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 31 juillet 2021, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2021				
	USD LIBOR <sup>(1)</sup>	EUR LIBOR <sup>(2)</sup>	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés <sup>(3)</sup>	6 923	46	125	–	–
Passifs financiers non dérivés <sup>(4)</sup>	12	4	–	–	–
Instruments financiers dérivés <sup>(5)</sup>	145 931	1 682	9 024	478	36

(1) Comprennent les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés indexés au taux USD LIBOR qui viendront à échéance après le 30 juin 2023.

(2) Comprennent les expositions indexées à l'EONIA (*Euro Overnight Index Average*).

(3) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.

(4) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

(5) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

### Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

## Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2023

#### IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

## Communication de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2021, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2021			2020			2019		2020	2019
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>2 254</b>	2 238	2 224	2 000	1 968	2 036	1 923	1 915	7 927	7 432
<b>Résultat net</b>	<b>839</b>	801	761	492	602	379	610	604	2 083	2 322
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>2,39</b>	2,28	2,16	1,37	1,67	1,01	1,69	1,68	5,73	6,39
dilué	<b>2,36</b>	2,25	2,15	1,36	1,66	1,01	1,67	1,67	5,70	6,34
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,71</b>	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,68	2,84	2,66
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) <sup>(1)</sup></b>	<b>21,3</b>	22,0	21,2	13,7	17,0	10,7	18,0	18,2	14,9	18,0
<b>Actif total</b>	<b>354 040</b>	350 742	343 637	331 625	322 453	316 950	289 191	281 458		
<b>Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup></b>	<b>312</b>	349	400	465	453	479	436	450		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>46,00</b>	43,59	41,48	39,97	38,91	38,74	37,58	36,89		
Cours de l'action										
haut	<b>96,97</b>	89,42	73,81	72,85	65,54	74,79	74,22	68,02		
bas	<b>89,47</b>	72,30	65,54	62,99	51,38	38,73	68,25	60,38		

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

# États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	47
États consolidés des résultats	48
États consolidés du résultat global	49
États consolidés de la variation des capitaux propres	51
États consolidés des flux de trésorerie	52
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	53

**Bilans consolidés**

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>37 086</b>	29 142
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	<b>84 594</b>	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	<b>9 610</b>	12 726
Au coût amorti	<b>11 074</b>	11 079
	<b>105 278</b>	102 131
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>8 791</b>	14 512
<b>Prêts</b> (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	<b>71 111</b>	64 959
Aux particuliers	<b>39 845</b>	37 613
Créances sur cartes de crédit	<b>2 035</b>	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	<b>60 278</b>	54 422
	<b>173 269</b>	159 032
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	<b>6 731</b>	6 866
Provisions pour pertes de crédit	<b>(1 054)</b>	(1 158)
	<b>178 946</b>	164 740
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	<b>15 256</b>	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	<b>338</b>	409
Immobilisations corporelles	<b>1 181</b>	1 155
Goodwill	<b>1 404</b>	1 414
Immobilisations incorporelles	<b>1 488</b>	1 434
Autres actifs (note 9)	<b>4 272</b>	3 266
	<b>23 939</b>	21 100
	<b>354 040</b>	331 625
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 5 et 10)	<b>236 544</b>	215 878
<b>Autres</b>		
Acceptations	<b>6 731</b>	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	<b>18 654</b>	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (note 8)	<b>26 642</b>	33 859
Instruments financiers dérivés	<b>16 593</b>	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	<b>23 638</b>	22 855
Autres passifs (note 11)	<b>5 890</b>	5 718
	<b>98 148</b>	98 589
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>769</b>	775
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b> (notes 12 et 14)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	<b>3 050</b>	2 950
Actions ordinaires	<b>3 141</b>	3 057
Surplus d'apport	<b>47</b>	47
Résultats non distribués	<b>12 492</b>	10 444
Autres éléments cumulés du résultat global	<b>(151)</b>	(118)
	<b>18 579</b>	16 380
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b> (note 20)	<b>—</b>	3
	<b>18 579</b>	16 383
	<b>354 040</b>	331 625

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts	1 390	1 362	4 091	4 540
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	282	265	829	901
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	41	48	137	158
Valeurs mobilières au coût amorti	45	49	135	169
Dépôts auprès d'institutions financières	19	16	57	70
	1 777	1 740	5 249	5 838
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	407	491	1 230	2 092
Passifs relatifs à des créances cédées	92	89	270	300
Dettes subordonnées	5	4	13	15
Autres	43	60	143	300
	547	644	1 656	2 707
<b>Revenu net d'intérêts<sup>(1)</sup></b>	<b>1 230</b>	<b>1 096</b>	<b>3 593</b>	<b>3 131</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	126	93	402	293
Commissions de courtage en valeurs mobilières	60	46	179	152
Revenus des fonds communs de placement	144	121	414	353
Revenus des services fiduciaires	214	163	601	495
Revenus de crédit	122	122	380	339
Revenus sur cartes	37	32	106	104
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	72	63	204	194
Revenus (pertes) de négociation	50	72	267	511
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	45	36	131	65
Revenus d'assurances, montant net	35	34	98	98
Revenus de change, autres que de négociation	33	25	103	80
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	6	7	17	23
Autres	80	58	221	89
	1 024	872	3 123	2 796
<b>Revenu total</b>	<b>2 254</b>	<b>1 968</b>	<b>6 716</b>	<b>5 927</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Rémunération et avantages du personnel	773	639	2 273	1 992
Frais d'occupation	73	74	224	217
Technologie	202	187	594	532
Communications	14	15	42	44
Honoraires professionnels	60	59	171	176
Autres	94	100	291	325
	1 216	1 074	3 595	3 286
<b>Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts</b>	<b>1 038</b>	<b>894</b>	<b>3 121</b>	<b>2 641</b>
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	(43)	143	43	736
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>1 081</b>	<b>751</b>	<b>3 078</b>	<b>1 905</b>
Charge d'impôts	242	149	677	314
<b>Résultat net</b>	<b>839</b>	<b>602</b>	<b>2 401</b>	<b>1 591</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	31	29	97	87
Actionnaires ordinaires	808	560	2 304	1 464
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	839	589	2 401	1 551
Participations ne donnant pas le contrôle	–	13	–	40
	839	602	2 401	1 591
<b>Résultat par action (en dollars) (note 17)</b>				
de base	2,39	1,67	6,84	4,37
dilué	2,36	1,66	6,77	4,34
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)</b>	<b>0,71</b>	<b>0,71</b>	<b>2,13</b>	<b>2,13</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

## États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
<b>Résultat net</b>	<b>839</b>	602	<b>2 401</b>	1 591
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>				
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	58	(140)	(277)	52
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(17)	52	86	(21)
	41	(88)	(191)	31
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(7)	107	19	213
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	(65)	(41)	(133)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	(1)	(1)	1
	(21)	41	(23)	81
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(10)	3	151	(297)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	9	(1)	17	(8)
	(1)	2	168	(305)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	(1)	(1)	–	2
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	173	(121)	447	135
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10	19	59	(5)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	37	(127)	(29)	(16)
	220	(229)	477	114
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>238</b>	(275)	<b>431</b>	(77)
<b>Résultat global</b>	<b>1 077</b>	327	<b>2 832</b>	1 514
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 077	320	2 845	1 472
Participations ne donnant pas le contrôle	–	7	(13)	42
	1 077	327	2 832	1 514

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

### Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(1)	4	9	(3)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(5)	14	22	(6)
	(6)	18	31	(9)
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	38	7	76
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	(23)	(14)	(48)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	1
	(6)	15	(7)	29
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(5)	1	53	(107)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	3	(1)	6	(3)
	(2)	–	59	(110)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>				
	–	–	–	1
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	62	(44)	160	48
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	8	21	(1)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	13	(46)	(11)	(6)
	79	(82)	170	41
	65	(49)	253	(48)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début</b> (note 12)	2 950	2 450
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	500	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation	(400)	–
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin</b>	3 050	2 450
<b>Actions ordinaires au début</b> (note 12)	3 057	2 949
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	87	96
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	(5)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(3)	–
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	3 141	3 040
<b>Surplus d'apport au début</b>	47	51
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	8	7
Options d'achat d'actions levées	(9)	(11)
Autres	1	–
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	47	47
<b>Résultats non distribués au début</b>	10 444	9 312
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	2 401	1 551
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(103)	(87)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(718)	(715)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	–	(25)
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	(4)	–
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	447	135
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59	(5)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(29)	(16)
Autres	(5)	–
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	12 492	10 150
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	(118)	16
Écart de change, montant net	(178)	29
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)	81
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	168	(305)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	–	2
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	(151)	(177)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b>	18 579	15 510
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b>	3	358
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 20)	10	–
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC	–	(350)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	40
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	2
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(59)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	–	(9)
<b>Capitaux propres</b>	18 579	15 501

### Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 juillet 2021	Au 31 juillet 2020
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	(117)	37
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	78	95
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(115)	(311)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	2
	(151)	(177)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	2 401	1 591
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	43	736
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	152	146
Amortissement des immobilisations incorporelles	214	189
Impôts différés	–	(77)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(131)	(65)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(17)	(23)
Charge au titre des options d'achat d'actions	8	7
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 268)	(10 997)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	5 721	5 012
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(13 587)	(9 102)
Dépôts	20 666	15 912
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 286	3 759
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(7 217)	13 979
Instruments financiers dérivés, montant net	1 836	1 956
Titrisation – cartes de crédit	–	(846)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(235)	(188)
Actifs et passifs d'impôt exigible	257	(295)
Autres éléments	1 192	(786)
	7 321	20 908
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (note 12)	500	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres à des fins d'annulation (note 12)	(400)	–
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	75	85
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	(30)
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 20)	(300)	–
Rachat de parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC	–	(350)
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(4)	–
Remboursements d'obligations locatives	(71)	(68)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(827)	(1 029)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(59)
	(1 027)	(1 451)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	141	(12)
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(4 934)	(14 617)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 940	1 428
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	5 789	9 421
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(157)	(138)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(268)	(246)
	2 511	(4 164)
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	(861)	87
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	7 944	15 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	29 142	13 698
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b> <sup>(1)</sup>	37 086	29 078
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	1 792	2 978
Intérêts et dividendes reçus	5 149	5 921
Impôts payés sur le résultat	492	497

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 6,3 G\$ au 31 juillet 2021 (5,9 G\$ au 31 octobre 2020) pour lequel il y a des restrictions.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	53	<b>Note 12</b>	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	76
<b>Note 2</b>	Modifications de méthodes comptables	53	<b>Note 13</b>	Informations sur le capital	78
<b>Note 3</b>	Modifications futures de méthodes comptables	55	<b>Note 14</b>	Paiements fondés sur des actions	78
<b>Note 4</b>	Juste valeur des instruments financiers	56	<b>Note 15</b>	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	79
<b>Note 5</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	61	<b>Note 16</b>	Impôts sur le résultat	79
<b>Note 6</b>	Valeurs mobilières	62	<b>Note 17</b>	Résultat par action	80
<b>Note 7</b>	Prêts et provisions pour pertes de crédit	63	<b>Note 18</b>	Passifs éventuels	80
<b>Note 8</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	74	<b>Note 19</b>	Informations sectorielles	81
<b>Note 9</b>	Autres actifs	75	<b>Note 20</b>	Acquisition	83
<b>Note 10</b>	Dépôts	75	<b>Note 21</b>	Événements postérieurs à la date du bilan consolidé	83
<b>Note 11</b>	Autres passifs	75			

### Note 1 – Mode de présentation

Le 24 août 2021, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

#### Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

#### Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

## Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquels sont entrés en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y a des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 5 mars 2021, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni avait annoncé la cessation ou non-représentativité de tous les taux LIBOR en deux phases : les taux de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY), du franc suisse (CHF) au 31 décembre 2021, et les taux du dollar américain (USD) au 30 juin 2023 (à l'exception des termes d'une semaine et de deux mois du taux LIBOR en dollars américains, ou USD LIBOR, au 31 décembre 2021). Cette annonce officielle a eu l'effet de fixer l'ajustement de l'écart entre les taux LIBOR et les taux sans risque correspondants prévu dans la méthodologie de remplacement de taux proposée par l'ISDA. Par la même occasion, la FCA avait annoncé qu'elle allait lancer des consultations au cours des prochains mois pour évaluer la pertinence de publier certains taux LIBOR « synthétiques » pour une durée déterminée, lesquels seraient calculés selon la méthodologie de remplacement de taux et basés sur les taux sans risque correspondants avec ajustement de l'écart. Cette mesure serait adoptée dans une perspective de protection des consommateurs et d'intégrité des marchés pour pallier la difficulté d'amender certains types de contrats pour procéder au remplacement de taux applicable. Le 20 mai 2021 et le 24 juin 2021, la FCA a publié deux consultations à cet effet. Les résultats de ces consultations devraient être rendus publics et une décision finale devrait être entérinée par la FCA au cours du quatrième trimestre de 2021. De plus, le 21 mai 2021, le groupe de travail sur les taux de référence alternatifs aux États-Unis, connu sous le nom de *Alternative Reference Rates Committee* ou ARRC, a annoncé que le Groupe CME était sélectionné comme administrateur de taux à terme SOFR et que l'ARRC sera en mesure de recommander officiellement ces taux à terme SOFR lorsque certaines conditions seront respectées et ce, pour qu'ils soient utilisés dans certains secteurs du marché, notamment celui des prêts commerciaux. Le 29 juillet 2021, l'ARRC a annoncé qu'il recommandait formellement l'utilisation des taux à terme SOFR administrés par le Groupe CME.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 31 juillet 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 31 juillet 2021, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

	Au 31 juillet 2021				
	USD LIBOR <sup>(1)</sup>	EUR LIBOR <sup>(2)</sup>	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés <sup>(3)</sup>	6 923	46	125	–	–
Passifs financiers non dérivés <sup>(4)</sup>	12	4	–	–	–
Instruments financiers dérivés <sup>(5)</sup>	145 931	1 682	9 024	478	36

(1) Comprennent les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés indexés au taux USD LIBOR qui viendront à échéance après le 30 juin 2023.

(2) Comprennent les expositions indexées à l'EONIA (*Euro Overnight Index Average*).

(3) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.

(4) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

(5) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

### Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

## Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2023

#### IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 31 juillet 2021								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	37 086	37 086	37 086	37 086
Valeurs mobilières	83 076	1 518	9 046	564	11 074	11 209	105 278	105 413
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	8 791	8 791	8 791	8 791
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 218	–	–	–	170 728	171 695	178 946	179 913
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	15 256	–	–	–	–	–	15 256	15 256
Autres actifs	–	–	–	–	1 660	1 660	1 660	1 660
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts <sup>(1)</sup>	–	13 611			222 933	223 327	236 544	236 938
<b>Autres</b>								
Acceptations	–	–			6 731	6 731	6 731	6 731
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 654	–			–	–	18 654	18 654
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			26 642	26 642	26 642	26 642
Instruments financiers dérivés	16 593	–			–	–	16 593	16 593
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 344			13 294	13 483	23 638	23 827
Autres passifs	–	–			1 450	1 451	1 450	1 451
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–			769	780	769	780

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	-	29 142	29 142	29 142	29 142
<b>Valeurs mobilières</b>	75 647	2 679	12 107	619	11 079	11 290	102 131	102 342
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	-	-	-	-	14 512	14 512	14 512	14 512
<b>Prêts et acceptations, déduction faite des provisions</b>	8 109	-	-	-	156 631	159 473	164 740	167 582
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	13 422	-	-	-	-	-	13 422	13 422
Autres actifs	-	-	-	-	1 153	1 153	1 153	1 153
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Dépôts <sup>(1)</sup></b>	-	11 418			204 460	205 337	215 878	216 755
<b>Autres</b>								
Acceptations	-	-			6 866	6 866	6 866	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	-			-	-	16 368	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			33 859	33 859	33 859	33 859
Instruments financiers dérivés	12 923	-			-	-	12 923	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	-	8 762			14 093	14 432	22 855	23 194
Autres passifs	-	-			1 892	1 894	1 892	1 894
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-			775	787	775	787

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 juillet 2021 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

### Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

#### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, 23 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, 5 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020). Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2021 et 2020, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 31 juillet 2021			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 634	7 043	–	10 677
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 700	–	7 700
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 085	2 430	–	6 515
Autres titres de créance	–	2 042	53	2 095
Titres de participation	56 834	314	459	57 607
	64 553	19 529	512	84 594
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	17	4 032	–	4 049
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 682	–	2 682
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 280	270	–	1 550
Autres titres de créance	–	765	–	765
Titres de participation	–	309	255	564
	1 297	8 058	255	9 610
<b>Prêts</b>	–	7 907	311	8 218
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	122	15 128	6	15 256
	65 972	50 622	1 084	117 678
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	13 766	–	13 766
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 892	4 762	–	18 654
Instruments financiers dérivés	479	16 114	–	16 593
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 344	–	10 344
	14 371	44 986	–	59 357

Au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 852	7 632	–	9 484
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	9 105	–	9 105
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	7 852	996	–	8 848
Autres titres de créance	–	2 048	40	2 088
Titres de participation	47 941	443	417	48 801
	57 645	20 224	457	78 326
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	877	3 535	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 154	–	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 165	284	–	2 449
Autres titres de créance	–	1 092	–	1 092
Titres de participation	–	246	373	619
	3 042	9 311	373	12 726
<b>Prêts</b>	–	7 737	372	8 109
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	343	13 049	30	13 422
	61 030	50 321	1 232	112 583
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts<sup>(1)</sup></b>	–	11 575	(2)	11 573
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 575	4 793	–	16 368
Instruments financiers dérivés	242	12 680	1	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 762	–	8 762
	11 817	37 810	(1)	49 626

(1) Le montant classé dans le niveau 3 représente la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

## Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021.

## Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts <sup>(2)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(3)</sup>	53	–	25	(25)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(6)	–	–	–
Achats	38	–	–	–	–
Ventes	(36)	(112)	–	–	–
Émissions	–	–	10	–	–
Règlements et autres	–	–	(96)	(1)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	3	(2)
<b>Juste valeur au 31 juillet 2021</b>	<b>512</b>	<b>255</b>	<b>311</b>	<b>6</b>	<b>–</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2021 <sup>(4)</sup>	49	–	25	(25)	–

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts <sup>(2)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(5)</sup>	(12)	–	(20)	(7)	4
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	9	–	–	–
Achats	21	–	–	–	–
Ventes	(15)	–	–	–	–
Émissions	–	–	12	–	(18)
Règlements et autres	–	–	(94)	4	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	177	29	(9)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	1	4
<b>Juste valeur au 31 juillet 2020</b>	<b>452</b>	<b>371</b>	<b>435</b>	<b>31</b>	<b>(19)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 31 juillet 2020 <sup>(6)</sup>	1	–	(20)	(7)	4

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 53 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 49 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 35 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 22 M\$.

## Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de vente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	1 518	1	(30)	55
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	13 611	(211)	(798)	(440)
Passifs relatifs à des créances cédées	10 344	(10)	77	(148)
	23 955	(221)	(721)	(588)

	Valeur comptable au 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	3 142	6	81	106
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	11 040	(444)	573	528
Passifs relatifs à des créances cédées	7 734	(9)	(175)	(248)
	18 774	(453)	398	280

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2021, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 50 M\$ (perte de 173 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020). Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, cette variation donne lieu à une perte de 40 M\$ (perte de 22 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

## Note 6 – Valeurs mobilières

### Qualité du crédit

Au 31 juillet 2021 et au 31 octobre 2020, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 31 juillet 2021			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 985	68	(4)	4 049
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 643	50	(11)	2 682
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 540	13	(3)	1 550
Autres titres de créance	744	23	(2)	765
Titres de participation	511	59	(6)	564
	<b>9 423</b>	<b>213</b>	<b>(26)</b>	<b>9 610</b>

	Au 31 octobre 2020			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 302	110	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 013	142	(1)	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 430	19	–	2 449
Autres titres de créance	1 051	42	(1)	1 092
Titres de participation	633	13	(27)	619
	<b>12 429</b>	<b>326</b>	<b>(29)</b>	<b>12 726</b>

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant de 2 M\$ au 31 juillet 2021 (3 M\$ au 31 octobre 2020), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, des revenus de dividendes de 27 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (14 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020), dont un revenu de dividendes de 15 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021 (2 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020).

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021			Neuf mois terminés le 31 juillet 2020		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	373	246	619	362	260	622
Variation de la juste valeur	(6)	86	80	9	(15)	(6)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	36	36	–	81	81
Cessions <sup>(1)</sup>	(112)	(59)	(171)	–	(90)	(90)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>255</b>	<b>309</b>	<b>564</b>	<b>371</b>	<b>236</b>	<b>607</b>

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés privées et publiques pour des raisons économiques.

## Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 217	6 163
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 282	2 353
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	–	21
Autres titres de créance	3 576	2 543
Valeur comptable brute	11 075	11 080
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	11 074	11 079

## Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2021 et 2020, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 144 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 (101 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 (gains de 5 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

### Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

#### Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

#### Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

#### Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

#### Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

#### DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

### Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 31 juillet 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 80 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2020.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Au 31 juillet 2021					
	Prêts non dépréciés <sup>(1)</sup>		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(2)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	28 674	1	–	–	–	28 675
Bon	16 684	32	–	–	–	16 716
Satisfaisant	9 698	1 399	–	–	–	11 097
À signaler	398	254	–	–	–	652
Faible	112	109	–	–	–	221
Défaut	–	–	80	–	–	80
Approche NI avancée	55 566	1 795	80	–	–	57 441
Approche standardisée	5 382	128	50	370	7 740	13 670
Valeur comptable brute	60 948	1 923	130	370	7 740	71 111
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	50	46	28	(48)	–	76
<b>Valeur comptable</b>	<b>60 898</b>	<b>1 877</b>	<b>102</b>	<b>418</b>	<b>7 740</b>	<b>71 035</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	15 966	48	–	–	–	16 014
Bon	11 195	845	–	–	–	12 040
Satisfaisant	4 680	1 473	–	–	–	6 153
À signaler	331	495	–	–	–	826
Faible	125	126	–	–	–	251
Défaut	–	–	98	–	–	98
Approche NI avancée	32 297	2 987	98	–	–	35 382
Approche standardisée	4 220	62	17	164	–	4 463
Valeur comptable brute	36 517	3 049	115	164	–	39 845
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	70	109	63	(39)	–	203
<b>Valeur comptable</b>	<b>36 447</b>	<b>2 940</b>	<b>52</b>	<b>203</b>	<b>–</b>	<b>39 642</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	447	–	–	–	–	447
Bon	327	–	–	–	–	327
Satisfaisant	658	25	–	–	–	683
À signaler	301	172	–	–	–	473
Faible	25	51	–	–	–	76
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 758	248	–	–	–	2 006
Approche standardisée	29	–	–	–	–	29
Valeur comptable brute	1 787	248	–	–	–	2 035
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	37	98	–	–	–	135
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 750</b>	<b>150</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 900</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(4)</sup></b>						
Excellent	5 048	–	–	–	270	5 318
Bon	23 004	61	–	–	162	23 227
Satisfaisant	23 492	6 451	–	–	31	29 974
À signaler	194	1 559	–	–	–	1 753
Faible	11	228	–	–	–	239
Défaut	–	–	368	–	–	368
Approche NI avancée	51 749	8 299	368	–	463	60 879
Approche standardisée	5 937	92	86	–	15	6 130
Valeur comptable brute	57 686	8 391	454	–	478	67 009
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	119	225	296	–	–	640
<b>Valeur comptable</b>	<b>57 567</b>	<b>8 166</b>	<b>158</b>	<b>–</b>	<b>478</b>	<b>66 369</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	156 938	13 611	699	534	8 218	180 000
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	276	478	387	(87)	–	1 054
<b>Valeur comptable</b>	<b>156 662</b>	<b>13 133</b>	<b>312</b>	<b>621</b>	<b>8 218</b>	<b>178 946</b>

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 juillet 2021, la valeur comptable brute des prêts faisant l'objet de reports se chiffre à 140 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2020

	Prêts non dépréciés <sup>(1)</sup>		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(2)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	23 139	29	–	–	–	23 168
Bon	15 753	108	–	–	–	15 861
Satisfaisant	10 418	741	–	–	–	11 159
À signaler	730	299	–	–	–	1 029
Faible	283	174	–	–	–	457
Défaut	–	–	149	–	–	149
Approche NI avancée	50 323	1 351	149	–	–	51 823
Approche standardisée	4 993	31	44	531	7 537	13 136
Valeur comptable brute	55 316	1 382	193	531	7 537	64 959
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	63	23	35	(56)	–	65
<b>Valeur comptable</b>	<b>55 253</b>	<b>1 359</b>	<b>158</b>	<b>587</b>	<b>7 537</b>	<b>64 894</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	15 072	40	–	–	–	15 112
Bon	9 680	1 039	–	–	–	10 719
Satisfaisant	4 395	2 024	–	–	–	6 419
À signaler	300	696	–	–	–	996
Faible	116	185	–	–	–	301
Défaut	–	–	140	–	–	140
Approche NI avancée	29 563	3 984	140	–	–	33 687
Approche standardisée	3 532	48	22	324	–	3 926
Valeur comptable brute	33 095	4 032	162	324	–	37 613
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	87	145	76	(10)	–	298
<b>Valeur comptable</b>	<b>33 008</b>	<b>3 887</b>	<b>86</b>	<b>334</b>	<b>–</b>	<b>37 315</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	385	–	–	–	–	385
Bon	307	–	–	–	–	307
Satisfaisant	660	28	–	–	–	688
À signaler	335	205	–	–	–	540
Faible	29	64	–	–	–	93
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 716	297	–	–	–	2 013
Approche standardisée	25	–	–	–	–	25
Valeur comptable brute	1 741	297	–	–	–	2 038
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	45	124	–	–	–	169
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 696</b>	<b>173</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 869</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(4)</sup></b>						
Excellent	4 732	–	–	–	289	5 021
Bon	21 380	10	–	–	163	21 553
Satisfaisant	19 421	7 037	–	–	73	26 531
À signaler	218	1 915	–	–	–	2 133
Faible	10	246	–	–	–	256
Défaut	–	–	361	–	–	361
Approche NI avancée	45 761	9 208	361	–	525	55 855
Approche standardisée	5 122	163	101	–	47	5 433
Valeur comptable brute	50 883	9 371	462	–	572	61 288
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	135	250	241	–	–	626
<b>Valeur comptable</b>	<b>50 748</b>	<b>9 121</b>	<b>221</b>	<b>–</b>	<b>572</b>	<b>60 662</b>
<b>Total des prêts</b>						
Valeur comptable brute	141 035	15 082	817	855	8 109	165 898
Provisions pour pertes de crédit <sup>(3)</sup>	330	542	352	(66)	–	1 158
<b>Valeur comptable</b>	<b>140 705</b>	<b>14 540</b>	<b>465</b>	<b>921</b>	<b>8 109</b>	<b>164 740</b>

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 octobre 2020, la valeur comptable brute des prêts qui faisaient l'objet de reports se chiffrait à 695 M\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels et 1 182 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 31 juillet 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 31 juillet 2021				Au 31 octobre 2020			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
<b>Engagements hors bilan <sup>(1)</sup></b>								
<b>Particuliers</b>								
Excellent	16 289	56	–	16 345	15 255	43	–	15 298
Bon	4 223	283	–	4 506	3 967	309	–	4 276
Satisfaisant	1 408	212	–	1 620	1 273	255	–	1 528
À signaler	79	58	–	137	84	69	–	153
Faible	4	9	–	13	4	12	–	16
Défaut	–	–	3	3	–	–	3	3
<b>Autres que particuliers</b>								
Excellent	13 454	–	–	13 454	10 616	–	–	10 616
Bon	18 147	–	–	18 147	17 442	343	–	17 785
Satisfaisant	6 277	2 860	–	9 137	5 013	3 450	–	8 463
À signaler	19	381	–	400	28	324	–	352
Faible	3	37	–	40	2	84	–	86
Défaut	–	–	11	11	–	–	6	6
Approche NI avancée	59 903	3 896	14	63 813	53 684	4 889	9	58 582
Approche standardisée	10 576	–	1	10 577	10 335	5	1	10 341
Exposition totale	70 479	3 896	15	74 390	64 019	4 894	10	68 923
Provisions pour pertes de crédit	119	57	1	177	115	61	–	176
<b>Exposition totale, déduction faite des provisions</b>	<b>70 360</b>	<b>3 839</b>	<b>14</b>	<b>74 213</b>	<b>63 904</b>	<b>4 833</b>	<b>10</b>	<b>68 747</b>

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

## Prêts en souffrance mais non dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 31 juillet 2021 <sup>(2)</sup>				Au 31 octobre 2020 <sup>(2)</sup>			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup>
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	45	60	16	28	58	74	20	22
De 61 à 90 jours	16	19	8	15	24	27	9	10
Plus de 90 jours <sup>(4)</sup>	–	–	21	–	–	–	24	–
	<b>61</b>	<b>79</b>	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>82</b>	<b>101</b>	<b>53</b>	<b>32</b>

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Ces prêts sont présentés dans la catégorie où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(4) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

## Prêts dépréciés

	Au 31 juillet 2021			Au 31 octobre 2020		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
<b>Prêts – Phase 3</b>						
Hypothécaires résidentiels	130	28	102	193	35	158
Aux particuliers	115	63	52	162	76	86
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	454	296	158	462	241	221
	<b>699</b>	<b>387</b>	<b>312</b>	<b>817</b>	<b>352</b>	<b>465</b>
<b>Prêts – DAC</b>	<b>534</b>	<b>(87)</b>	<b>621</b>	<b>855</b>	<b>(66)</b>	<b>921</b>
	<b>1 233</b>	<b>300</b>	<b>933</b>	<b>1 672</b>	<b>286</b>	<b>1 386</b>

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2021					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	5	–	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	1	1	–	–	–	2
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	79	(2)	(1)	–	–	76
Aux particuliers	246	(36)	(14)	–	7	203
Créances sur cartes de crédit	155	(10)	(14)	–	4	135
Aux entreprises et aux administrations publiques	543	27	(10)	–	1	561
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	91	(12)	–	–	–	79
	1 114	(33)	(39)	–	12	1 054
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	11	2	–	–	–	13
Engagements inutilisés	173	(14)	–	–	–	159
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	1	–	–	–	5
	188	(11)	–	–	–	177
	1 309	(43)	(39)	–	12	1 239

	Trimestre terminé le 31 juillet 2020					Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	11	(1)	–	–	–	10
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	2	(1)	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	46	10	(2)	–	1	55
Aux particuliers	292	34	(27)	–	2	301
Créances sur cartes de crédit	158	27	(18)	–	4	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	463	42	(8)	–	(1)	496
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	74	11	–	–	–	85
	1 033	124	(55)	–	6	1 108
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	18	3	–	–	–	21
Engagements inutilisés	141	19	–	–	–	160
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	3	–	–	–	–	3
	162	22	–	–	–	184
	1 211	143	(55)	–	6	1 305

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 24 M\$ (34 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2021 et 2020, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2021
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	5	–	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	3	(1)	–	–	–	2
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	65	16	(4)	–	(1)	76
Aux particuliers	298	(34)	(58)	(14)	11	203
Créances sur cartes de crédit	169	(2)	(45)	–	13	135
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	77	(47)	–	(2)	561
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(14)	–	–	–	79
	1 158	43	(154)	(14)	21	1 054
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(2)	–	–	–	13
Engagements inutilisés	157	2	–	–	–	159
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	1	–	–	–	5
	176	1	–	–	–	177
	1 343	43	(154)	(14)	21	1 239

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2020					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 31 juillet 2020
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	2	8	–	–	–	10
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	–	2	–	–	–	2
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	21	37	(5)	–	2	55
Aux particuliers	232	148	(95)	–	16	301
Créances sur cartes de crédit	128	104	(72)	–	11	171
Aux entreprises et aux administrations publiques	268	271	(42)	–	(1)	496
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29	56	–	–	–	85
	678	616	(214)	–	28	1 108
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	15	–	–	–	21
Engagements inutilisés	66	94	–	–	–	160
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	1	–	–	–	3
	74	110	–	–	–	184
	755	736	(214)	–	28	1 305

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 82 M\$ (122 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 31 juillet 2021 et 2020, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 31 juillet 2021					Trimestre terminé le 31 juillet 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	66	28	30	(45)	79	57	22	29	(62)	46
Créations ou acquisitions	3	-	-	-	3	5	-	-	-	5
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	3	(3)	-	-	-	9	(8)	(1)	-	-
Vers la phase 2	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-
Vers la phase 3	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(22)	21	(1)	(2)	(4)	(7)	11	8	(6)	6
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	(1)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(17)	18	(1)	(2)	(2)	5	3	8	(6)	10
Radiations	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(2)	-	(2)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Variations des taux de change et autres	1	-	-	(1)	-	(2)	-	(1)	3	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>(48)</b>	<b>76</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>(65)</b>	<b>55</b>
Comprend :										
Montants utilisés	50	46	28	(48)	76	60	25	35	(65)	55
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	72	121	63	(5)	251	74	153	77	(7)	297
Créations ou acquisitions	12	-	-	-	12	8	-	-	-	8
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	18	(17)	(1)	-	-	27	(24)	(3)	-	-
Vers la phase 2	(3)	3	-	-	-	(4)	5	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(5)	5	-	-	(1)	(12)	13	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(24)	13	5	(34)	(40)	(17)	40	10	(1)	32
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(3)	(4)	(1)	-	(8)	(3)	(3)	-	-	(6)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	-	(10)	8	(34)	(36)	10	6	19	(1)	34
Radiations	-	-	(14)	-	(14)	-	-	(27)	-	(27)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	6	-	6	-	-	6	-	6
Variations des taux de change et autres	-	1	-	-	1	(1)	(1)	(2)	-	(4)
<b>Solde à la fin</b>	<b>72</b>	<b>112</b>	<b>63</b>	<b>(39)</b>	<b>208</b>	<b>83</b>	<b>158</b>	<b>73</b>	<b>(8)</b>	<b>306</b>
Comprend :										
Montants utilisés	70	109	63	(39)	203	81	155	73	(8)	301
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	2	3	-	-	5	2	3	-	-	5

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2021 est de 11 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 31 juillet 2021					Trimestre terminé le 31 juillet 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	69	125	–	–	194	67	135	–	–	202
Créations ou acquisitions	3	–	–	–	3	4	–	–	–	4
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	26	(26)	–	–	–	41	(41)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(8)	8	–	–	–	(10)	10	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(28)	14	2	–	(12)	(35)	54	4	–	23
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	–	–	–	(1)	(1)	(1)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(4)	(16)	10	–	(10)	5	6	14	–	25
Radiations	–	–	(14)	–	(14)	–	–	(18)	–	(18)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4	–	–	4	–	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>65</b>	<b>109</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>174</b>	<b>72</b>	<b>141</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>213</b>
Comprend :										
Montants utilisés	37	98	–	–	135	41	130	–	–	171
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	28	11	–	–	39	31	11	–	–	42
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	185	289	289	–	763	220	213	196	–	629
Créations ou acquisitions	37	–	–	–	37	31	–	–	–	31
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	27	(27)	–	–	–	11	(9)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(5)	6	(1)	–	–	(10)	11	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(4)	4	–	–	–	(4)	4	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(35)	21	15	–	1	(6)	11	46	–	51
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(12)	(24)	(1)	–	(37)	(5)	(3)	–	–	(8)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	12	(28)	17	–	1	21	6	47	–	74
Radiations	–	–	(10)	–	(10)	–	–	(8)	–	(8)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)
<b>Solde à la fin</b>	<b>197</b>	<b>261</b>	<b>297</b>	<b>–</b>	<b>755</b>	<b>241</b>	<b>219</b>	<b>234</b>	<b>–</b>	<b>694</b>
Comprend :										
Montants utilisés	119	225	296	–	640	157	191	233	–	581
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	78	36	1	–	115	84	28	1	–	113
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>384</b>	<b>528</b>	<b>388</b>	<b>(87)</b>	<b>1 213</b>	<b>456</b>	<b>543</b>	<b>342</b>	<b>(73)</b>	<b>1 268</b>
Comprend :										
Montants utilisés	276	478	387	(87)	1 054	339	501	341	(73)	1 108
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	108	50	1	–	159	117	42	1	–	160

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 31 juillet 2021 est de 11 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021					Neuf mois terminés le 31 juillet 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	63	23	35	(56)	65	37	12	25	(53)	21
Créations ou acquisitions	8	–	–	–	8	9	–	–	–	9
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	15	(10)	(5)	–	–	16	(13)	(3)	–	–
Vers la phase 2	(2)	2	–	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(3)	3	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(29)	33	2	5	11	2	27	13	(12)	30
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(2)	(1)	–	–	(3)	(1)	(1)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(10)	23	(2)	5	16	23	13	13	(12)	37
Radiations	–	–	(4)	–	(4)	–	–	(5)	–	(5)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	(3)	–	(3)	3	(3)	–	–	1	–	1
<b>Solde à la fin</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>28</b>	<b>(48)</b>	<b>76</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>35</b>	<b>(65)</b>	<b>55</b>
Comprend :										
Montants utilisés	50	46	28	(48)	76	60	25	35	(65)	55
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	89	148	76	(10)	303	65	104	69	(4)	234
Créations ou acquisitions	28	–	–	–	28	29	–	–	–	29
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	59	(53)	(6)	–	–	62	(56)	(6)	–	–
Vers la phase 2	(9)	10	(1)	–	–	(15)	18	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(21)	21	–	–	(4)	(44)	48	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(75)	46	18	(29)	(40)	(48)	143	46	(3)	138
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(9)	(11)	(2)	–	(22)	(7)	(8)	(2)	–	(17)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
Dotations aux pertes de crédit	(6)	(29)	30	(29)	(34)	18	53	83	(3)	151
Radiations	–	–	(58)	–	(58)	–	–	(95)	–	(95)
Dispositions	(8)	(6)	–	–	(14)	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	16	–	16	–	–	19	–	19
Variations des taux de change et autres	(3)	(1)	(1)	–	(5)	–	1	(3)	(1)	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>72</b>	<b>112</b>	<b>63</b>	<b>(39)</b>	<b>208</b>	<b>83</b>	<b>158</b>	<b>73</b>	<b>(8)</b>	<b>306</b>
Comprend :										
Montants utilisés	70	109	63	(39)	203	81	155	73	(8)	301
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	2	3	–	–	5	2	3	–	–	5

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 est de 11 M\$ (46 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Neuf mois terminés le 31 juillet 2021					Neuf mois terminés le 31 juillet 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	68	137	–	–	205	47	113	–	–	160
Créations ou acquisitions	7	–	–	–	7	8	–	–	–	8
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	76	(76)	–	–	–	87	(87)	–	–	–
Vers la phase 2	(11)	11	–	–	–	(13)	13	–	–	–
Vers la phase 3	–	(23)	23	–	–	–	(31)	31	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(73)	61	9	–	(3)	(55)	135	30	–	110
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(2)	(1)	–	–	(3)	(2)	(2)	–	–	(4)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(3)	(28)	32	–	1	25	28	61	–	114
Radiations	–	–	(45)	–	(45)	–	–	(72)	–	(72)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	13	–	13	–	–	11	–	11
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>65</b>	<b>109</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>174</b>	<b>72</b>	<b>141</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>213</b>
Comprend :										
Montants utilisés	37	98	–	–	135	41	130	–	–	171
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	28	11	–	–	39	31	11	–	–	42
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	214	287	241	–	742	83	105	141	–	329
Créations ou acquisitions	91	–	–	–	91	63	–	–	–	63
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	48	(47)	(1)	–	–	17	(12)	(5)	–	–
Vers la phase 2	(35)	38	(3)	–	–	(26)	30	(4)	–	–
Vers la phase 3	–	(20)	20	–	–	–	(25)	25	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(95)	41	93	–	39	117	129	120	–	366
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(26)	(37)	(5)	–	(68)	(11)	(7)	(3)	–	(21)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(17)	(25)	104	–	62	160	115	133	–	408
Radiations	–	–	(47)	–	(47)	–	–	(42)	–	(42)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	3	–	3	–	–	2	–	2
Variations des taux de change et autres	–	(1)	(4)	–	(5)	(2)	(1)	–	–	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>197</b>	<b>261</b>	<b>297</b>	<b>–</b>	<b>755</b>	<b>241</b>	<b>219</b>	<b>234</b>	<b>–</b>	<b>694</b>
Comprend :										
Montants utilisés	119	225	296	–	640	157	191	233	–	581
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	78	36	1	–	115	84	28	1	–	113
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>384</b>	<b>528</b>	<b>388</b>	<b>(87)</b>	<b>1 213</b>	<b>456</b>	<b>543</b>	<b>342</b>	<b>(73)</b>	<b>1 268</b>
Comprend :										
Montants utilisés	276	478	387	(87)	1 054	339	501	341	(73)	1 108
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	108	50	1	–	159	117	42	1	–	160

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant les neuf mois terminés le 31 juillet 2021 est de 11 M\$ (46 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

## Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 31 juillet 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
<b>Facteurs macroéconomiques <sup>(1)</sup></b>						
Croissance du PIB <sup>(2)</sup>	5,0 %	1,7 %	6,4 %	1,9 %	(5,6) %	4,2 %
Taux de chômage	6,7 %	6,1 %	6,6 %	5,6 %	10,4 %	8,3 %
Croissance de l'indice des prix des logements <sup>(2)</sup>	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB <sup>(3)</sup>	1,6 %	1,8 %	1,5 %	1,6 %	3,0 %	2,1 %
Croissance du S&P/TSX <sup>(2)(4)</sup>	6,8 %	2,1 %	8,6 %	3,1 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI <sup>(5)</sup> (en \$ US par baril)	71	65	77	77	35	34

	Au 31 octobre 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
<b>Facteurs macroéconomiques <sup>(1)</sup></b>						
Croissance du PIB <sup>(2)</sup>	3,0 %	2,6 %	3,7 %	2,8 %	0,4 %	2,7 %
Taux de chômage	8,9 %	8,0 %	8,4 %	7,3 %	10,4 %	9,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements <sup>(2)</sup>	(5,2) %	2,4 %	(1,5) %	2,9 %	(9,9) %	(0,1) %
Écart de taux BBB <sup>(3)</sup>	2,0 %	1,9 %	1,8 %	1,8 %	2,9 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX <sup>(2)(4)</sup>	(1,1) %	3,3 %	6,9 %	3,2 %	(15,6) %	5,1 %
Prix du pétrole WTI <sup>(5)</sup> (en \$ US par baril)	41	54	51	64	26	32

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI.

Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, les perspectives macroéconomiques se sont généralement améliorées.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne poursuit sa reprise alors que les vaccins permettent un assouplissement graduel des mesures sanitaires. Le marché du travail poursuit sa récupération et le taux de chômage se situe à 6,4 % après 12 mois, mais demeure légèrement au-dessus de son niveau d'avant la récession (5,7 %). La progression des prix des logements ralentit pour s'établir à 2,0 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 20 800 points après un an et le pétrole à 69 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de campagnes de vaccination efficaces, notamment contre les variants. D'importantes mesures de relance budgétaire sont déployées aux États-Unis, ce qui favorise une reprise encore plus forte. Les dépenses de consommation surprennent à la hausse en raison de l'excès d'épargne accumulé depuis le début de la pandémie. Après un an, le taux de chômage du scénario est plus favorable que dans le scénario de base (3 dixièmes plus bas). Les prix des logements augmentent de 4,0 %, le S&P/TSX se situe à 21 175 points après un an et le pétrole à 80 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les vaccins s'avèrent peu efficaces contre certains variants et de nouveaux confinements affectent négativement l'économie. Les gouvernements maintiennent un soutien aux ménages et aux entreprises mais ne peuvent pas égaler la générosité des programmes adoptés au début de la pandémie en raison des contraintes budgétaires. Cela provoque une rechute de l'économie qui entre de nouveau en récession. Le taux de chômage reprend donc une tendance haussière atteignant 11 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent de façon importante. Après un an, le S&P/TSX du scénario se situe à 14 500 points et le pétrole à 24 \$ US.

En raison de l'incertitude liée à ces principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

## Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

### Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

#### Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 31 juillet 2021, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
<b>Solde au 31 juillet 2021</b>	<b>912</b>
<b>Simulations</b>	
Scénario optimiste à 100 %	717
Scénario de base à 100 %	824
Scénario pessimiste à 100 %	1 122

### Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	72 419	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	20 960	20 731
	<b>93 379</b>	<b>82 330</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>44 855</b>	<b>45 781</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	72 419	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	21 118	21 252
	<b>93 537</b>	<b>82 851</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>45 045</b>	<b>46 120</b>

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 2 854 M\$ au 31 juillet 2021 (959 M\$ au 31 octobre 2020) excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 11 249 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 368 M\$ au 31 juillet 2021 (6 327 M\$ avant l'incidence de compensation d'un montant négligeable au 31 octobre 2020).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	22 608	21 211
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	24 615	25 442
Valeurs mobilières prêtées	46 156	35 677
	<b>93 379</b>	<b>82 330</b>

## Note 9 – Autres actifs

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 025	946
Intérêts et dividendes à recevoir	667	567
Créances de clients, de négociants et de courtiers	993	586
Actif au titre des prestations définies	673	126
Actifs d'impôt différé	494	643
Actifs d'impôt exigible	359	360
Actifs au titre des cessions en réassurance	30	30
Actifs d'assurance	31	8
	<b>4 272</b>	<b>3 266</b>

## Note 10 – Dépôts

	Au 31 juillet 2021			Au 31 octobre 2020	
	À vue <sup>(1)</sup>	Avec préavis <sup>(2)</sup>	À terme fixe <sup>(3)</sup>	Total	Total
Particuliers	5 583	34 729	29 075	69 387	67 499
Entreprises et administrations publiques	56 469	30 986	75 419	162 874	143 787
Institutions de dépôts	1 643	386	2 254	4 283	4 592
	<b>63 695</b>	<b>66 101</b>	<b>106 748</b>	<b>236 544</b>	<b>215 878</b>

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.  
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.  
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 8,6 G\$ au 31 juillet 2021 (10,1 G\$ au 31 octobre 2020). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, des montants de 270 M\$ US et de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées sont venus à échéance et la Banque a émis 500 millions d'euros d'obligations sécurisées (200 M\$ US d'obligations sécurisées émises au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

De plus, au 31 juillet 2021, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 10,8 G\$ (8,4 G\$ au 31 octobre 2020) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

## Note 11 – Autres passifs

	Au 31 juillet 2021	Au 31 octobre 2020
Créditeurs et charges à payer	2 160	1 993
Dettes de filiales envers des tiers	485	386
Intérêts et dividendes à payer	479	621
Obligations locatives	579	628
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	678	652
Passif au titre des prestations définies	145	201
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 7)	177	176
Passifs d'impôt différé	21	–
Passifs d'impôt exigible	377	121
Passifs d'assurance	7	–
Autres éléments <sup>(1) (2) (3)</sup>	782	940
	<b>5 890</b>	<b>5 718</b>

- (1) Au 31 juillet 2021, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 12 M\$ (7 M\$ au 31 octobre 2020).  
(2) Au 31 juillet 2021, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2020).  
(3) Au 31 octobre 2020, les autres éléments incluaient le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Credigy Ltd. qui ont exercé leurs options de vente le 15 décembre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

### Émissions d'autres instruments de capitaux propres

Le 21 avril 2021, la Banque a émis 500 M\$ de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 500 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 45 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année jusqu'au 15 août 2026 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,045 % jusqu'au 15 août 2076.

Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du montant du rachat en cas de rachat des BCRL – Série 2, iii) le non-paiement du capital à l'échéance des BCRL – Série 2 ou iv) un cas de défaut à l'égard des billets, les porteurs de billets n'auront de recours qu'à l'égard des actifs de la fiducie, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie épuîsera toutes les obligations de la Banque à l'égard des BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 sont rachetables à l'échéance ou par anticipation dans la mesure où la Banque rachète les actions privilégiées de série 45 à certaines dates de rachat précisées dans les modalités des actions privilégiées de série 45, et sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF.

Comme les BCRL – Série 2 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

### Rachat d'actions privilégiées

Le 17 mai 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 mai 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 34, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 34 pour un prix total de 400 M\$, ce qui a réduit le *Capital-actions privilégiées*.

## Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 31 juillet 2021		Au 31 octobre 2020	
	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	–	–	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	<b>82 000 000</b>	<b>2 050</b>	98 000 000	2 450
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	<b>83 000 000</b>	<b>3 050</b>	98 500 000	2 950
Actions ordinaires au début de l'exercice	335 997 660	3 057	334 172 411	2 949
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 626 194	87	2 318 926	111
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	–	(525 000)	(5)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(1)</sup>	(35 390)	(3)	31 323	2
Autres	(978)	–	–	–
Actions ordinaires à la fin de la période	<b>337 587 486</b>	<b>3 141</b>	335 997 660	3 057

(1) Au 31 juillet 2021, 7 913 actions sont détenues à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ (27 477 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 2 M\$ au 31 octobre 2020).

## Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	2021		2020	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	10	0,7547	10	0,7547
Série 32	9	0,7198	9	0,7236
Série 34	11	0,7000	17	1,0500
Série 36	16	1,0125	16	1,0125
Série 38	13	0,8344	13	0,8344
Série 40	11	0,8625	11	0,8625
Série 42	11	0,9281	11	0,9281
	81		87	
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>				
BCRL – Série 1 <sup>(1)</sup>	16			
BCRL – Série 2 <sup>(2)</sup>	6			
	103		87	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>718</b>	<b>2,1300</b>	715	2,1300
	<b>821</b>		802	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,3 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

### Actions ordinaires réservées

Au 31 juillet 2021, 15 507 568 actions ordinaires sont réservées selon le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (15 507 568 au 31 octobre 2020). Au 31 juillet 2021, 23 239 511 actions ordinaires sont réservées dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions (17 365 705 au 31 octobre 2020).

### Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au cours du troisième trimestre de 2021, 978 actions ont été annulées. Au 31 juillet 2021, le nombre d'actions ordinaires entières est de 20 532 (21 510 au 31 octobre 2020). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2021.

## Note 13 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2020. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Au 31 juillet 2021, cette réserve est à 1,0 %, mais le 17 juin 2021, le BSIF a augmenté le niveau de la réserve à 2,5 %, et ce, à compter du 31 octobre 2021. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

	Au 31 juillet 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés <sup>(2)</sup>		Ajustés <sup>(2)</sup>	
<b>Fonds propres</b>				
CET1	12 445	12 574	10 924	11 167
catégorie 1 <sup>(3)</sup>	15 092	15 221	13 869	14 112
total <sup>(3)</sup>	16 303	16 303	15 167	15 167
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>	103 139	103 139	94 808	94 808
<b>Exposition totale</b>	344 930	344 930	321 038	321 038
<b>Ratios des fonds propres</b>				
CET1	12,1 %	12,2 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1 <sup>(3)</sup>	14,6 %	14,8 %	14,6 %	14,9 %
total <sup>(3)</sup>	15,8 %	15,8 %	16,0 %	16,0 %
<b>Ratio de levier</b>	4,4 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à la page 60 du Rapport annuel 2020.

(2) Les fonds propres et les ratios réglementaires ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles que décrites à page 60 du Rapport annuel 2020 et, en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les données au 31 juillet 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 36 du 15 août 2021. Pour de plus amples renseignements sur ce rachat, se reporter à la note 21 des présents états financiers consolidés.

## Note 14 – Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés le 31 juillet 2021 et 2020, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, la Banque a octroyé 2 043 196 options d'achat d'actions (1 789 280 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020) d'une juste valeur moyenne de 8,24 \$ par option (5,11 \$ en 2020).

Au 31 juillet 2021, il y avait 11 683 708 options d'achat d'actions en circulation (11 425 403 options d'achat d'actions au 31 octobre 2020).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020
Taux d'intérêt hors risque	1,02 %	1,94 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,59 %	14,97 %
Dividendes prévus	4,24 %	4,29 %

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2021, une charge de rémunération de 3 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2021, une charge de rémunération de 8 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (7 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020).

## Note 15 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

### Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période	36	32	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	2	1	1
Frais d'administration	1	1		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Réévaluations<sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	194	472	6	11
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(435)	(318)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>(241)</b>	<b>154</b>	<b>6</b>	<b>11</b>
	<b>(204)</b>	<b>189</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

	Neuf mois terminés le 31 juillet			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période	109	95	–	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	6	3	3
Frais d'administration	3	3		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>112</b>	<b>104</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Réévaluations<sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(288)	430	(8)	10
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	(311)	(623)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>(599)</b>	<b>(193)</b>	<b>(8)</b>	<b>10</b>
	<b>(487)</b>	<b>(89)</b>	<b>(5)</b>	<b>14</b>

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

## Note 16 – Impôts sur le résultat

En juin 2021, la Banque a reçu une nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 115 M\$ (incluant les impôts provinciaux estimés et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant l'année 2016.

Au cours des exercices antérieurs, la Banque avait reçu de nouvelles cotisations visant des impôts supplémentaires et des intérêts pour un montant d'environ 610 M\$ (incluant les impôts provinciaux et les intérêts) à l'égard de certains dividendes de source canadienne reçus par la Banque durant les années 2015, 2014, 2013 et 2012.

Dans le cadre des nouvelles cotisations, l'ARC allègue que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ».

Il est possible que l'ARC établisse de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque pour les années d'imposition subséquentes à 2016, pour des activités similaires à celles visées par les nouvelles cotisations précitées. La Banque demeure convaincue que sa position fiscale était appropriée et entend défendre sa position vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 31 juillet 2021.

## Note 17 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 31 juillet		Neuf mois terminés le 31 juillet	
	2021	2020	2021	2020
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	839	589	2 401	1 551
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur BCRL	31	29	97	87
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	808	560	2 304	1 464
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 517	335 552	337 021	335 390
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>2,39</b>	<b>1,67</b>	<b>6,84</b>	<b>4,37</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	808	560	2 304	1 464
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 517	335 552	337 021	335 390
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )				
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	4 301	1 679	3 345	2 074
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué ( <i>en milliers</i> )	341 818	337 231	340 366	337 464
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>2,36</b>	<b>1,66</b>	<b>6,77</b>	<b>4,34</b>

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 3 381 741 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 3 162 455 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$.

## Note 18 – Passifs éventuels

### Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

#### Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement ont fait l'objet de certaines procédures en appel dans toutes les juridictions. Ces procédures en appel ont toutes été rejetées confirmant l'approbation du règlement intervenu en 2017, ce qui met un terme à l'implication de la Banque dans ce recours.

#### Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. La demande introductive d'instance a été notifiée à la Banque le 23 avril 2019. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

## Note 19 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

### Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Note 19 – Informations sectorielles (suite)

Trimestre terminé le 31 juillet <sup>(1)</sup>												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	656	600	112	106	327	292	232	198	(97)	(100)	1 230	1 096
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	281	251	435	345	193	211	16	12	99	53	1 024	872
Revenu total	937	851	547	451	520	503	248	210	2	(47)	2 254	1 968
Frais autres que d'intérêts	486	468	322	276	221	207	79	79	108	44	1 216	1 074
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	451	383	225	175	299	296	169	131	(106)	(91)	1 038	894
Dotations aux pertes de crédit	2	79	–	2	(10)	41	(35)	21	–	–	(43)	143
Résultat avant charge (économie) d'impôts	449	304	225	173	309	255	204	110	(106)	(91)	1 081	751
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	119	81	60	46	82	67	43	23	(62)	(68)	242	149
Résultat net	330	223	165	127	227	188	161	87	(44)	(23)	839	602
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	10	–	3	–	13
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	330	223	165	127	227	188	161	77	(44)	(26)	839	589
Actif moyen	129 689	116 846	7 367	5 718	151 253	121 544	16 011	14 872	59 426	60 988	363 746	319 968

Neuf mois terminés le 31 juillet <sup>(1)</sup>												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts <sup>(3)</sup>	1 922	1 818	333	335	945	677	666	585	(273)	(284)	3 593	3 131
Revenus autres que d'intérêts <sup>(3)</sup>	819	758	1 274	1 057	719	882	93	3	218	96	3 123	2 796
Revenu total	2 741	2 576	1 607	1 392	1 664	1 559	759	588	(55)	(188)	6 716	5 927
Frais autres que d'intérêts <sup>(4)</sup>	1 455	1 416	940	841	674	627	239	239	287	163	3 595	3 286
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 286	1 160	667	551	990	932	520	349	(342)	(351)	3 121	2 641
Dotations aux pertes de crédit	44	450	–	6	17	212	(18)	63	–	5	43	736
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 242	710	667	545	973	720	538	286	(342)	(356)	3 078	1 905
Charge (économie) d'impôts <sup>(3)</sup>	329	189	177	144	258	190	112	40	(199)	(249)	677	314
Résultat net	913	521	490	401	715	530	426	246	(143)	(107)	2 401	1 591
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	23	–	17	–	40
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	913	521	490	401	715	530	426	223	(143)	(124)	2 401	1 551
Actif moyen	125 485	116 611	6 960	5 881	149 844	121 215	15 816	14 022	62 829	53 683	360 934	311 412

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 46 M\$ (49 M\$ en 2020), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 1 M\$ (4 M\$ en 2020) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2021, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 142 M\$ (162 M\$ en 2020), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 6 M\$ (54 M\$ en 2020) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(4) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluaient une charge relative à Maple de 13 M\$.

## Note 20 – Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

## Note 21 – Événements postérieurs à la date du bilan consolidé

### Acquisition

Le 9 juillet 2021, la Banque a conclu un accord prévoyant l'acquisition de Flinks Technology Inc. (Flinks), une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation de 28 % (en tenant compte des options d'achat d'actions) au 31 juillet 2021. Au moment de l'acquisition dont le prix s'élève à 73 M\$, la participation détenue par la Banque sous forme d'actions privilégiées de Flinks s'établira à 76 %. Immédiatement après l'acquisition, la Banque fera un investissement additionnel de 30 M\$ et ainsi, la participation totale détenue par la Banque dans Flinks s'établira à 80 %. La participation antérieurement détenue en tant qu'entreprise associée sera réévaluée à la juste valeur, ce qui générera un gain non imposable sur réévaluation estimé à 32 M\$. La clôture effective de la transaction, prévue pour septembre 2021, demeure sujette aux conditions de clôture habituelles.

### Rachat d'actions privilégiées

Le 16 août 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 août 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 36, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 36 pour un prix total de 400 M\$, ce qui réduira le *Capital-actions privilégiées*.

# Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455  
Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)  
Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644  
Adresse électronique : [ap@bnc.ca](mailto:ap@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2021

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	24 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	25 août
Quatrième trimestre	1 <sup>er</sup> décembre

## Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2021

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 25 août 2021 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 416 406-0743. Le code d'accès est le 1995846#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 22 septembre 2021 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1381684#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires  
100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone : 1 888 838-1407  
Télécopieur : 1 888 453-0330  
Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

## Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).